71ᵉ ANNEE (8ᵉ Série) N° 6 9 FEVRIER 1961

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE DE TOUTES LES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES

SEMINARY LIBRARY
PASSIONIST FATHERS

SOMMAIRE

DOCTRINE

Chronique de Théologie. — I. Ouvrages de portée générale : 1. L. Rondet, *Théologie de l'histoire des dogmes*, 81. — 2. K. Rahner, *Ecrits théologiques*, 82.
II. Créateur et créatures : 3. B. Piault, *La création et le péché originel*, 84. — 4. « Lumière et Vie » : *Création et créatures*, 85. — 5. L. Ligier, « *In quo omnes peccaverunt* », 86.
III. Jésus-Christ : 6. F. Ferrier, *L'Incarnation*, 86. — 7. J. Lécuyer, *Le sacerdoce dans le mystère du Christ*, 87.

Apports de la psychologie au problème de la Vocation. — Nature et vocation ; le langage des signes dans la vocation ; tests de vocation ; caractère et vocation ; types de prêtres et de religieux, 88.

Questions de science ecclésiastique. — Indulgences qui seraient attachées à des croix bénites ? 93. — Le bréviaire peut-il être récité en langue vulgaire ? 94.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Ch. Fournier, *Le Christ et sa banlieue*, 95. — P. Faber, *Growth in Holiness*, 95. — M. Gasnier, *Gérard de Cathelineau*, 95. — M.-Th. L.-Lefebvre, *L'abbé Huvelin*, 95. — *Cahiers Foucauld-Peyriguère*, 96. — Abbé Huvelin, *Regards sur le Christ*, 96. — G. Hunermann, *Le P. François Pfanner*, 96.

PREDICATION

Instructions du Dimanche. — IX. 3ᵉ Dimanche de Carême : A l'exemple des martyrs, 49.

Station de Carême. — « Baptisés et Confirmés ». III. Possédés de Dieu, 50.

Saint Thomas d'Aquin. — Lumière rayonnante et ardente, 53.

Adoration réparatrice. — « Hosties avec l'hostie », 54.

Enseignements Pontificaux. — Amour de Marie, amour du prochain, 55. — Le cierge de la Chandeleur, 56.

DIRECTION : Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur — R. DESVOYES, Codirecteur
CORRESPONDANCE : M. le Directeur de « l'Ami du Clergé », BP 4 Langres (Hᵗᵉ-Mⁿᵉ)
PUBLICITÉ EXCLUSIVE : M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, PARIS (8ᵉ)

Paraît tous les jeudis à Langres

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE HEBDOMADAIRE DE DOCTRINE ET DE PASTORALE

		France	Étranger
ABONNEMENTS	Doctrine seule	10	15 NF.
	Doctrine et Prédication .	12	18 NF.

Tous les nouveaux abonnements partent du 1er JANVIER de l'année en cours
On n'accepte pas d'abonnements à la PRÉDICATION sans la DOCTRINE

L'AMI DU CLERGÉ, 2-4, rue Claude-Gillot, Langres (H.-M.) - C. C. P. 21.88 Nancy

PETIT COURRIER

Q. — Quelles revues me conseillez-vous pour prêcher des retraites du mois à des religieuses ?

R. — Vous avez à consulter la *Vie Spirituelle*, Edit. du Cerf, dont chaque numéro mensuel offre des thèmes bien présentés ; *Christus*, « Cahiers spirituels », trimestriel, 35, rue de Sèvres, Paris-6e; les *Cahiers marials*, bimestriel, 78, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e ; *Carmel*, revue trimestrielle de spiritualité, Le Petit Castelet, Tarascon (Rhône) ; *Jesus-Caritas*, trimestriel, bulletin de l'Ass. du P. de Foucauld, 11, Cité Trévise, Paris-9e; *Revista de Espiritualidad*, trimestrielle, Triana 7, Madrid (spiritualité du Carmel) ; le supplément trimestriel des *Annales de Ste Th. de Lisieux*, 33, rue du Carmel, Lisieux. Vous aurez aussi bien des éléments dans l'*Ami du Clergé* (Prédication) : voyez les Tables.

Q. — 1° Je cherche des ouvrages d'initiation pour l'analyse d'une œuvre d'art, surtout peinture. Principes généraux et commentaires d'images

2° Pourriez-vous m'indiquer des adresses de maisons fournissant du matériel pédagogique (vg. mannequin pour l'étude de l'homme, etc.).

R. — Ad 1. — L'ouvrage de Mme A. Bougier, *Le Message des Arts*, Bloud et Gay, 1957, répond exactement à votre désir. Plusieurs manuels fournissaient, avant-guerre, d'excellents commentaires d'images, et nous avons plusieurs fois recommandé ici même *L'Art et les Artistes*, par F. Calot, L.-M. Michon et Ch. Charrier. 3 vol. Hatier, 1935-37 ; *Petite Histoire de l'Art et des Artistes*, par G. Huisman, Nathan, et la série d'*Images commentées*, par Louis Hourticq (un par siècle depuis le Moyen Age), Hachette. Peut-être sont-ils restés au fonds des éditeurs, ainsi que *Le Génie de la France*, du même Hourticq, P.U.F., 1943.

Pour la peinture, rien de mieux que : Lionello Venturi, *Pour comprendre la peinture de Giotto à Chagal*, traduit de l'italien, 7,50 NF, Albin Michel, 1950. — En Belgique, deux albums remarquables de 48 p. chacun, l'un de texte, l'autre de reproductions du P. Joseph Streignart, S. J., prof. aux Facultés Universitaires de Namur : *Trente-trois œuvres d'art. Correspondances littéraires et plastiques*, à l'usage des classes supérieures d'humanités, même adresse, 1954, parus à 90 fr. belges. Du même : *Pour apprendre à goûter les belles images*, Casterman, 1947, 18,50 fr. belges. — La revue *Documents pour la classe*, qui paraît en annexe de la très officielle *Education nationale*, a consacré son n° du 11 juin 1959 à « l'initiation artistique et aux activités dirigées », avec biblio finale (0 NF. 80 franco, à S.E.V.P.E.N., 13, rue du Four, Paris-6e. C. c. p. 9060.06 Paris). — L'UNESCO a publié de son côté *Le Film sur l'art*. Répertoire International, Bruxelles, 1953.

Ad 2. — Adressez-vous à la maison N. Boubée, 3, place Saint-André-des-Arts et 11, place Saint-Michel, Paris-6e.

P. 18. — Littérature allemande en allemand : voir SCHENKER und HASSLER. *Einführung in die deutsche Litteratur*, Payot. Lausanne (et sans doute à la maison parisienne, 106, Bd Saint-Germain) ; ouvrage de qualité supérieure.

Paula HOESL. — **Chante ! ma joie.** — In-8 de 120 p., 8,70 NF. — Lyon, Editions du Chalet, 1960.

Ce petit ouvrage, illustré de façon originale et agréable, à la fois, de belles photogravures et de gravures de Granville dans « Les animaux peints par eux-mêmes », est d'un bout à l'autre une hymne à la joie, et bien entendu à la joie chrétienne. Dans un monde rongé de pessimisme, parce que Dieu lui manque, Mlle Hœsl, avec le joli talent que tant d'œuvres ont déjà mis en évidence, veut faire « chanter » sa joie. Quatre chapitres : La joie est une promesse, — une conquête (sur l'égoïsme surtout), — un climat intérieur (c'est à nous, avec la grâce de Dieu qui ne manque jamais, de la créer et de l'entretenir), — un don de Dieu, car Dieu est joie infinie. Il veut notre bonheur, et la souffrance même ne peut s'opposer à ce bonheur, bien au contraire, car elle y contribue, par la vertu de la croix du Christ.

Ce petit livre est vraiment, comme il veut l'être, « un bol d'oxygène ». De lecture facile et délicieuse, il mérite d'être répandu et utilisé pour la joie de tous !

H. DUTEIL. — **Visa pour l'Allemagne.** — (21 × 14), 288 p., 9 NF. — Paris, Gallimard, 1960.

Huit Etats, trois villes libres, douze capitales et cinquante quatre millions d'habitants pour un territoire grand comme la moitié de la France, telle se présente en 1960 la République fédérale allemande appelée encore Allemagne de l'ouest. Son passé récent tient du prodige : il y a quinze ans, elle offrait le spectacle d'un vaste champ de ruines où vivait une population en proie au dénuement ; aujourd'hui elle jouit d'une prospérité enviable, sa voix est écoutée avec respect dans le camp des diplomaties occidentales et des liens de tous ordres l'unissent à la France dont elle a fait figure longtemps d'ennemie héréditaire. A qui voudrait la mieux connaître, ce livre constituera un guide utile. En le conduisant tour à tour à travers les diverses régions de ce pays, il lui en découvrira les différents aspects : politiques, économiques, géographiques, littéraires, artistiques, religieux et même linguistiques, en un exposé assez sommaire sans doute, mais rempli d'une foule de renseignements énoncés avec le souci d'éviter la monotonie et agrémentés çà et là de savoureuses anecdotes.

(*Voir suite* p. 46).

Pour paraître courant février 61

DESCLÉE & Cie
Editeurs Pontificaux

Breviarium Romanum

Nouvelle édition en deux volumes

Conforme au Décret de la Sacrée Congrégation des Rites du 26 juillet 1960

■

Format moyen n° 28

Reliures à partir de . . . . . . **100** NF. (T. L. en sus)

Grand format n° 12

Reliures à partir de . . . . . . **145** NF. (T. L. en sus)

■

Catalogue sur demande

Reprise des anciens bréviaires : *demander les conditions*

■

N. B. — Les volumes se divisent comme suit :

Tomus Prior : **Pars hiemalis et verna**

Tomus Alter : **Pars æstiva et autumnalis**

RASOIRS ÉLECTRIQUES

Radio PYGMALION est heureux de vous annoncer la sortie du nouveau

Remington ROLL-A-MATIC

Le seul Rasoir s'adaptant instantanément aux barbes dures, aux barbes normales et aux peaux fragiles.

- **Sur simple demande : Essai gratuit de 15 jours du nouveau « ROLL-A-MATIC » sans engagement de votre part.**
- **Toutes les Marques : Sunbeam, Philips, Calor, Robot, Visseaux, Braun, Thomson, Welco, Riviera, etc...**

Crédit à partir de 20 NF. par mois

sans aucune majoration

Conditions exceptionnelles à MM. les membres du Clergé

Renseignements par courrier

19, RADIO PYGMALION Tél. : CEN. 17-33
boulevard de Sébastopol M° : CHATELET

L'OFFICE GENERAL DU LIVRE

14 bis, rue Jean Ferrandi — PARIS-6

est toujours en mesure d'expédier dans le monde entier tous les **LIVRES FRANÇAIS ET ETRANGERS**, la musique religieuse et profane, les disques et les films.

Nous payons, pour nos Clients, les abonnements aux publications françaises et étrangères.

Ainsi, nos Correspondants : SEMINAIRES, INSTITUTIONS, BIBLIOTHEQUES, ECOLES et CLIENTELE PARTICULIERE, peuvent grouper chez nous tous leurs achats, ce qui représente une notable économie de frais de correspondance et autres, en même temps que la grande commodité de n'avoir qu'un seul fournisseur, soucieux de leurs intérêts.

PROCURE GÉNÉRALE DU CLERGÉ

des Missions et des Œuvres Catholiques

1-3 et 5, Rue de Mézières — Paris-VIe

Métro : Saint-Sulpice ***Maison fondée en 1898***

Tous Ouvrages de Librairie
Missels d'Autel — Bréviaires, etc.
Chasublerie — Mobilier, orfèvrerie
et lingerie d'église — Harmoniums

STATUES — DISQUES — FILMS FIXES
ÉDITIONS MUSICALES

Commission — *Le plus grand magasin religieux de Paris* — *Exportation*

L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

71e ANNEE (8e Série)
N° 6. — 9 Février 1961

CHRONIQUE DE THÉOLOGIE

SOMMAIRE

I. *Ouvrages de portée générale.* 1. L. Rondet ; 2. Karl Rahner.
II. *Créateur et créatures.* 3. B. Piault ; 4. « Lumière et Vie » (Gœtz, A.-M. Dubarle, St. Lyonnet, Chr. Duquoc) ; 5. L. Ligier.
III. *Jésus-Christ.* 6. Fr. Ferrier ; 7. J. Lécuyer.
IV. *Sacrements.* 8. BAPTÊME : P. Th. Camelot ; 9. DIACONAT (Jph Hornef, C. Juhasz, F. Lepargneur, M. D. Epagneul, M. Coppenrath, J. Colson). — 10. EUCHARISTIE : A. M. Roguet. — 11. EXTRÊME-ONCTION : J.-Ch. Didier.
V. *Fins dernières.* 12. M.-A. Genevois ; 13. R. Troisfontaines ; 14. E. Brisbois.

I. — OUVRAGES DE PORTEE GENERALE

1. — Henri RONDET, S. J. **Les dogmes changent-ils ? Théologie de l'histoire des dogmes** (Coll. « Je sais - Je crois »), Paris, Fayard.

La révélation a fait connaître aux hommes les vérités religieuses qui s'imposent à leur foi. Le dogme est une expression officielle de telle ou telle vérité contenue dans la Révélation et qui, une fois précisée par le Magistère, ne peut plus être remise en question. Un dogme particulier exprime donc tel ou tel aspect de la révélation, plus ou moins important ou central, mais toujours lié à l'ensemble : mettre en question un dogme de foi serait du même coup ébranler tout l'édifice dogmatique.

L'histoire du dogme est celle de la prise de conscience par l'Eglise des vérités contenues dans la Révélation : ni invention, l'Eglise ne crée pas la vérité dogmatique ; ni inventaire, il ne s'agit pas seulement de dénombrer les vérités révélées ; mais approfondissement du contenu de la Révélation laquelle, close à la mort du dernier des apôtres, ne livre que progressivement à l'Eglise les richesses du révélé.

Le ch. 2 est une vue d'ensemble sur l'*histoire des dogmes* depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours. Simple esquisse brossée à grands traits, mais qui se précise en trois exemples, choisis à dessein pour « montrer comment tel dogme particulier a été préparé, puis formulé » (ch. 3). — Le premier exemple est celui de la vision béatifique et du jugement particulier, Benoît XII réagissant contre certaines affirmations dont son prédécesseur s'était fait, comme théologien privé, le défenseur. A première vue, on pourrait croire que le progrès a été ici réalisé par mutation brusque : en réalité, il n'en est rien : Jean XXII était seulement en marge d'une continuité vivante dont il est facile de reconstituer les étapes. — Le second exemple est celui de l'Assomption corporelle de la Sainte Vierge : la définition pontificale a tout simplement consacré une croyance traditionnelle de plus en plus clairement affirmée. — Le troisième exemple est celui de la primauté romaine qu'un catholique rattache à la promesse faite par Jésus à S. Pierre (Matth., XVI, 18-19) : « Les textes scripturaires concernant la primauté de Pierre ont besoin d'être interprétés et ne révèlent leur richesse qu'à la lumière du développement qui a suivi » (p. 42).

L'A. énumère (ch. 4) les facteurs du développement : l'*hérésie* provoquant par une réaction salutaire la définition de la vérité ; — la *réflexion théologique*, qui oblige les théologiens à examiner d'une façon plus approfondie les vérités déjà connues : c'est là le point de départ de réflexions nouvelles pouvant conduire à de nouveaux progrès dogmatiques ; — la *piété des fidèles*, laquelle, en certains cas (par exemple en mariologie) a grandement contribué au progrès doctrinal ; — la *vie liturgique :* née du dogme, elle l'exprime à sa manière et elle peut parfois contribuer à le faire progresser ; — enfin et surtout le *Magistère de l'Eglise :* « le Magistère n'a pas nécessairement l'initiative du progrès doctrinal, mais c'est lui qui le surveille et finalement le juge, se portant garant de son authenticité et lui donnant une valeur divine qu'il n'avait pas jusque là » (p. 75).

La *théologie du développement* (ch. 5) est la pièce maîtresse du volume. L'A. rappelle et critique les théories hétérodoxes. Les « orthodoxes » refusent tout développement dogmatique au-delà des sept premiers conciles. Chez les protestants, si Luther et Calvin maintiennent le principe dogmatique, ils posent cependant un autre principe, gros de conséquence, la justification par la foi seule :

> Mettant en relief le sentiment personnel, la « foi » du chrétien, sa confiance en son Sauveur, son abandon au Sauveur, on risque de méconnaître qu'il n'y a pas de salut si ce Sauveur n'est pas Dieu... Tout un courant va sortir de là, qui aboutira au protestantisme libéral. Mais, dans l'intervalle, la philosophie se sera emparée de la notion de développement, transformant le christianisme en une simple philosophie religieuse (p. 85).

C'est là l'œuvre de Lessing, Kant, Hegel, Schleiermacher, Sabatier, Harnack, Loofs, Seeberg, Bauer et autres. — Au moment où Günther ébauchait une théorie insuffisante du développement du dogme, Mœhler et Newman s'étaient attachés à un déve-

loppement correct. Mais le rationalisme évolutionniste était en train de faire son chemin dans les esprits. C'est lui qu'on retrouve dans la pensée moderniste, très particulièrement chez Loisy et Tyrrell.

A l'opposé, Mœhler retient l'idée d'une vie organique de l'Eglise, animée par le Saint-Esprit. Il insiste sur l'idée d'une tradition vivante antérieure à la mise par écrit du Nouveau Testament, se rattachant au Christ par les Apôtres. Il a peut-être tendance à majorer le « sens » des fidèles au détriment du Magistère ; mais le rôle de l'évêque, du corps épiscopal, du Pape n'en est pas moins fortement rappelé [1]. Le grand théoricien du développement est sans contredit Newman, dans son *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne.* Newman a donné sept critères d'authenticité du développement ; mais, dans les analyses qu'il en fait, il ne faut pas chercher une structure d'ensemble.

La théorie du développement reste encore à faire, semble-t-il. Des auteurs contemporains s'efforcent d'y parvenir : deux manières de voir semblent s'affronter. L'une est plus intellectualiste et insiste sur le caractère logique du développement ; l'autre, plus « vitaliste » ou organiciste, rappelle que la plupart du temps, le développement ne s'est pas opéré par voie de déduction logique. La conclusion de l'A. est sage :

> Comme l'histoire du monde, comme celle du développement de la Révélation, le développement du dogme est logique, mais d'une logique qui souvent dépasse l'expression purement rationnelle que nous cherchons spontanément à en donner (p. 112).

Quel sera l'avenir du développement du dogme ? « Ne jouons pas les prophètes. Laissons à l'avenir son mystère, en vivant d'une tradition toujours fidèle à elle-même » (p. 116).

* *

2. — Karl RAHNER. **Ecrits théologiques.** T. II, traduits par Robert GIVORD et Henri DECLEVE — Un vol. de 194 p., 9.90 NF. Paris, Desclée de Brouwer.

Ce nouveau volume du R. P. Rahner, S. J., professeur à l'Université d'Innsbrück, est formé de trois écrits différents : I. *L'appartenance à l'Eglise d'après la doctrine de l'encyclique « Mystici Corporis Christi »* ; II. *Piété personnelle et piété sacramentelle* ; III. *Vérités oubliées sur le sacrement de pénitence.*

I. — Le premier écrit est une contribution à l'histoire de la célèbre formule : « Hors de l'Eglise, pas de salut ». Trois questions posées :

A. — *Que dit l'encyclique sur les conditions de l'appartenance à l'Eglise ?* — Avant l'encyclique, la doctrine de l'Eglise peut être ainsi résumée : c'est un article de foi que, pour toute appartenance à l'Eglise, le baptême est une condition nécessaire; — c'est une doctrine de foi enseignée par le magistère ordinaire que les baptisés qui, par un acte de schisme ou d'hérésie gravement coupable, ont pris publiquement position contre l'Eglise, ne sont plus, malgré leur baptême, membres de l'Eglise ; — c'est une doctrine commune des théologiens que les schismatiques ou hérétiques matériels ou même formels (mais chez qui une faute formelle n'est ni présente ni démontrable) ne sont pas membres de l'Eglise visible. On ne peut, semble-t-il, accepter l'opinion de nombreux canonistes qui, distinguant de l'appartenance effective l'appartenance constitutionnelle contractée par le baptême, maintiennent comme membres de l'Eglise les hérétiques, schismatiques et excommuniés *vitandi.* — Après l'encyclique, le cas de l'excommunié *vitandus* mis à part (l'encyclique l'exclut de l'Eglise), aucune nouvelle situation théologique : « Ce que dit (l'encyclique) sur ce sujet était déjà auparavant doctrine de foi catholique ou théologiquement certain en vertu de la doctrine commune des théologiens » (p. 48).

B. — *Que dit l'encyclique sur la possibilité d'une union de grâce avec le Christ pour les hommes qui, dans le sens de la réponse à la première question* (la précédente), *ne sont pas membres de l'Eglise ?* — L'analyse des éléments de la question permet de fixer ainsi la doctrine de l'Eglise avant l'encyclique :

> De même que la tradition et le magistère ecclésiastique connaissent, à côté du baptême effectif, un *baptismus in voto*, un baptême de désir, ainsi la même chose peut et doit en soi être dite à l'égard de la pleine appartenance à l'Eglise. A côté d'une appartenance pleine et effective, il y a une appartenance à l'Eglise *in voto*, un *désir de la pleine appartenance à l'Eglise.* Ce désir peut être conçu soit comme explicite..., soit comme contenu dans une disposition générale, morale et sérieuse, consistant à vouloir faire tout ce qui est nécessaire au salut. Cette disposition peut être présente aussi lorsque l'homme en question ne sait pas expressément que l'appartenance à l'Eglise est objectivement au nombre des choses nécessaires au salut. Si donc on fait une distinction entre appartenance réelle et appartenance de désir à l'Eglise, il n'y a plus, au moins formellement, aucune difficulté à concilier le principe de la nécessité de moyen de l'Eglise visible et celui de la possibilité de salut pour un homme qui n'est pas effectivement membre de l'Eglise... (p. 62).

Faut-il trouver, dans l'encyclique, une doctrine différente ? — Trois phrases peuvent ici être signalées : (*Spiritus Christi*) *membra... a corpore omnino abscissa renuit sanctitatis gratia inhabitare.* — *Qui ad adspectabilem non pertinent catholicæ Ecclesiæ compagem... de sempiterna cujusque propria salute securi esse non possunt.* — *Qui fide vel regimine invicem dividuntur, in uno ejusmodi corpore atque in ejus divino Spiritu vivere nequeunt.* — En bref : « Hors de l'Eglise, il n'y a aucune assurance de salut ; celui qui n'appartient pas à l'Eglise ne possède pas la grâce de l'Esprit-Saint, c'est-à-dire ce en quoi consiste concrètement le salut. »

Avant toute exégèse de ces textes, l'A. fait observer que le sujet de l'encyclique est exclusivement l'*essence* de l'Eglise. La possibilité du salut de qui se trouve, en fait, hors de l'Eglise visible n'y est considérée qu'en partant de la nécessité pour le salut d'une appartenance à l'Eglise.

[1] L'A. dit qu'on a voulu faire de Mœhler un précurseur du modernisme et que « cette accusation sans fondement a laissé des traces même dans le *D.T.C.* » Le P. Rondet pourra se rendre compte que l'art. *Tradition* (xv, 1332-1335) a voulu corriger ce qu'il y avait peut-être de défectueux dans l'art. *Mœhler.*

Il était par conséquent tout à fait hors du sujet de l'encyclique de traiter la question : quelle possibilité de salut un tel homme a-t-il positivement, et comment cette possibilité est-elle conciliable, réellement et notionnellement, avec la nécessité de l'Eglise visible pour le salut ? Si donc nous ne trouvons dans l'encyclique aucun renseignement sur cette question, la raison n'en est pas que le magistère actuel de l'Eglise cherche à contester ou à repousser le plus possible à l'arrière-plan de la conscience théologique cette possibilité de salut, mais simplement qu'elle ne fait pas partie de l'encyclique. C'est pourquoi il est certain par avance que toutes les affirmations que le magistère ecclésiastique lui-même ou l'enseignement commun des théologiens ont avancées jusqu'à présent sur la possibilité de la grâce et du salut pour les non-catholiques, gardent encore leur valeur, même après l'encyclique (p. 70).

Une interprétation vraisemblable de la première phrase relevée dans l'encyclique explique comment, nonobstant la valeur de la doctrine traditionnelle, la grâce sanctifiante ne peut être le partage de ceux qui sont membres *totalement et, sous tous les rapports, séparés* de l'Eglise (*omnino abscissa*), qui, par conséquent n'ont pas le *votum*, même implicite, de l'appartenance à l'Eglise.

La deuxième phrase, affirmant qu'il n'y a pas de certitude de salut pour ceux qui vivent en dehors du corps de l'Eglise, peut et doit être interprétée en ce sens :

Il s'agit directement, non de certitude ou d'incertitude *subjective* du salut dans la conscience de l'homme, mais de la question de la présence ou de l'absence des *conditions objectives* du salut, telles que celles-ci ont été normalement, dans l'ordre concret, prévues, préparées et imposées à l'homme par Dieu. Comme l'appartenance à l'Eglise est au nombre de ces conditions, il est évident par soi que l'une des conditions positives de l'assurance objective du salut fait défaut à qui n'appartient pas à l'Eglise (p. 78).

La troisième phrase semble exclure de la vie de la grâce par l'Esprit-Saint ceux qui ne sont pas soumis à l'autorité doctrinale et pastorale de l'Eglise. Mais ici encore

cette nécessité de l'appartenance à l'Eglise pour la possession de la grâce est, d'après les explications antérieures, une nécessité qui, sous les conditions voulues, peut être remplacée par le simple *votum* de la pleine appartenance à l'Eglise (p. 81).

C. — *Quelles autres vérités et quels autres problèmes résultent de la réponse aux deux premières questions en ce qui concerne l'essence de l'Eglise elle-même ?*

— Cet approfondissement des idées précédemment exposées se fait sur deux points : conciliation positive de l'appartenance à l'Eglise visible, qui est comme le *sacramentum Ecclesiæ*, et de l'appartenance au corps du Christ sanctifié par l'Esprit, qui est comme une *res et sacramentum* ou même *res sacramenti*. Approfondissement plus complet encore en identifiant l'Eglise au « peuple de Dieu » qui s'étend aussi loin que l'humanité, en raison de l'assomption de l'humanité par le Verbe de Dieu dans l'Incarnation. La pensée de l'A. et les formules qui l'enveloppent sont ici quelque peu obscures ; on les rapprochera de la quatrième étude du recueil de « *Lumière et Vie* ». recensée plus loin.

II. — « *Piété personnelle et piété sacramentelle* » pose la question de la valeur respective d'une piété « subjective » (purement personnelle, pourrions-nous dire, mais sous l'influence de la grâce et de la charité) et d'une piété « objective », disons sacramentelle. Concrètement l'A. présente ainsi sa pensée :

Est-ce que la « communion spirituelle », par exemple, peut remplacer sans dommage la réception de l'eucharistie ; peut-elle être tout aussi importante et salutaire ? L'examen de conscience et le repentir peuvent-ils signifier la même chose qu'une « confession de dévotion » sacramentelle ?... Et d'une façon positive : possibilité de recevoir l'effet du sacrement (*res sacramenti*) sans le sacrement (p. 116, 119).

La solution est qu'il ne faut pas séparer, encore moins opposer, « les deux voies du salut ». Pour le démontrer, on doit mettre en lumière l'unité interne de foi et de sacrement : l'action divine de la grâce dans la foi et la charité revêt un aspect visible et quasi-sacramentel ; l'action vivificatrice de la grâce et de la charité trouve son achèvement dans le sacrement :

Ce n'est donc pas une *nouvelle* voie qui est suivie, mais l'unique voie du salut et de la grâce qui est suivie jusqu'au bout. Le terme final résulte de la mise en route initiale, et celle-ci s'achève elle-même dans celui-là. Les deux phases de l'unique voie sont dépendantes l'une de l'autre ; dans les deux, ce sont les mêmes forces qui sont agissantes : le Christ, l'Eglise, la personne humaine de celui qui reçoit la grâce (p. 140).

De ces principes dont la vérité ne saurait être contestée, l'A., pour la fréquence de la réception des sacrements, tire une conclusion à laquelle nous ajouterions volontiers un complément :

Lorsqu'en fait, étant données les possibilités spirituelles et morales finies d'un homme, on ne peut attendre d'une fréquence plus grande dans la réception des sacrements une intensification tant soit peu importante de la manière dont la réception des sacrements est existentiellement accomplie... une fréquentation plus grande dans la réception des sacrements n'aurait également aucun sens (p. 143).

Spéculativement, la conclusion est juste ; mais ne peut-on, par delà un jugement humain toujours faillible sur les possibilités du sujet, faire confiance à la grâce sacramentelle qui, précisément, est donnée pour accroître ces possibilités ? Karl Rahner incite à une louable prudence ; mais, en certains cas, ne faut-il pas chercher à provoquer le mieux ? Question de tact, de finesse psychologique, de discernement des esprits.

III. — Le dernier écrit « *Vérités oubliées concernant le sacrement de pénitence* » se lit avec grande satisfaction et profit spirituel, probablement parce que ces vérités ne sont pas en réalité très oubliées et que leur mise en relief est, pour ainsi dire, attendue du lecteur.

Première vérité : le péché s'oppose non seulement à Dieu, mais il atteint encore la communauté sainte des rachetés, qui est l'Eglise :

Du fait que le chrétien devient un de ses membres, l'Eglise lui communique sa propre sainteté et son Esprit. Mais il doit de son côté lui offrir sa sainteté personnelle, sa fidélité à l'inspiration de l'Esprit, pour qu'elle soit vraiment la sainte Eglise. Lorsqu'il pèche, le chrétien porte donc atteinte à son appartenance ecclésiale (p. 151-152).

Deuxième vérité :

Tout comme par le passé, l'Eglise continue aujourd'hui à « lier » le chrétien coupable d'un péché mortel ; une disposition expresse exclut le pécheur du nombre de ceux qui peuvent librement accéder au plus haut mystère. Quelques modifications accidentelles suffiraient pour rendre à nouveau ces mesures ségrégatoires aussi clairement visibles qu'elles l'étaient aux premiers siècles. On pratiquerait, sans toucher aux principes, la pénitence publique... L'exclusion qui constitue la première phase de la réaction de l'Eglise aux fautes graves de ses membres existe donc au XX[e] siècle comme aux âges antérieurs. Elle est devenue simplement plus discrète. Elle ne se fait plus remarquer. Aussi l'avons-nous « oubliée ». Mais à quoi tiennent cette discrétion et cet oubli ? Au fait que beaucoup, hélas ! ne s'approchent plus de l'Eucharistie même quand ils en auraient le droit ; au fait aussi que beaucoup, fort heureusement, vont à confesse sans y être tenus... (p. 164).

Une *troisième vérité* « oubliée » concerne la « matière » du sacrement de pénitence, c'est-à-dire les actes du pénitent. Cette vérité, saint Thomas d'Aquin l'avait reprise des scolastiques antérieurs : dans l'ensemble de la discipline pénitentielle, l'activité personnelle du pénitent contribue efficacement à la rémission du péché ; le pénitent contribue donc à poser le signe sacramentel ; il est, pour sa part, cause instrumentale de la grâce propre à la pénitence. Loin de la recevoir passivement, il célèbre activement, en même temps que le prêtre, le mystère saint qui est cause sacramentelle au sens strict, de la grâce reçue. Il ne peut cependant, pour autant, être appelé « ministre » du sacrement ; il ne la donne pas ; il la reçoit et son activité ne suppose pas une délégation d'autorité...

« La prière de l'Eglise », soit le « *misereatur* » et l' « *indulgentiam* », soit surtout la formule d'absolution dans ses éléments non essentiels, devraient nous rappeler que notre pardon doit être demandé en union avec la communauté sainte et que nous ne devrions pas isoler les éléments absolument nécessaires au sacrement de l'ensemble de toute notre vie humaine et chrétienne : « Nous les séparons de la pénitence totale de l'homme et de l'Eglise, alors que le sacrement y est imbriqué, qu'il y ramène et qu'il y plonge ses racines » (p. 182).

Sur un dernier point, « délier sur terre et dans le ciel », l'A. propose une interprétation intéressante, qu'il explique en recourant aux catégories scolastiques : l'homme, en réparant ses relations avec l'Eglise (*sacramentum :* délier sur terre) est réintégré dans l'état de réconciliation parfaite avec la Communauté sainte (*res et sacramentum : pax et communio cum Ecclesia*) ; de la sorte, il acquiert nécessairement une participation nouvelle ou plus profonde à l'Esprit de l'Eglise qui pardonne et justifie devant Dieu (*res sacramenti*) : la paix avec Dieu. (Cf. p. 191).

On ne saurait trop remercier les traducteurs de mettre à la portée du lecteur français les vues théologiques du savant professeur de l'Université d'Innsbrück. Elles n'ont pas toujours, il faut le dire, la clarté et la limpidité que désirerait notre génie français, mais on ne peut leur refuser un approfondissement des thèses classiques, dans un sens plus biblique, plus ecclésial, plus communautaire.

II. — CREATEUR ET CREATURES

3. — Bernard PIAULT, directeur au Grand Séminaire de Sens. **La création et le péché originel.** Un vol. de 332 p. 12,50 NF. — Paris, Spes.

L'auteur a déjà publié une excellente présentation du mystère de la Trinité (*Ami*, 1957, p. 459). Voici un volume plus considérable, le traité *De Deo creatore*, en français. Présentation classique : la création, les créatures (anges, créatures terrestres, homme, providence), l'état surnaturel du premier homme et le péché originel. Aux thèmes traditionnels s'ajoutent les considérations d'une théologie très au courant des problèmes agités à notre époqueè Tout l'ensemble constitue un édifice bien ordonné, reposant sur des bases solides, Ecriture, Magistère, *Somme* de S. Thomas.

Nous ne pouvons que noter quelques points particuliers.

Sur les *anges*, plusieurs aperçus, peu explorés d'ordinaire, sont une heureuse addition aux spéculations scolastiques. Les anges sont intéressés à notre liturgie de diverses manières : ils lui donnent un sens cosmique ; ils sont présents au sacrifice eucharistique ; ils jouent un rôle dans l'économie sacramentaire ; ils sont associés à l'office divin dont une des fins est de les imiter ; ils sont les révélateurs des mystères de Dieu et du Christ. Mises en relief, ces considérations peuvent être un puissant stimulant pour la vie spirituelle du chrétien, en le rapprochant de ses modèles et protecteurs.

Le double récit de la *création* est interprété à la lumière d'une exégèse sûre et avertie. L'origine de l'homme oblige l'A. à aborder les controverses contemporaines ; ses conclusions sont celles-là même qu'une théologie saine et traditionnelle peut et doit retenir. L'alternative « monogénisme ou polygénisme » est tranchée dans le sens de l'encyclique *Humani generis.* La formation d'Eve *ex primo homine* s'explique par la similitude de nature : Adam serait ici simplement *cause exemplaire.* C'est d'ailleurs l'interprétation qui s'acclimate de plus en plus. Au sujet du monogénisme qui « ne semble, en définitive, pas du ressort de la science », il eût été peut-être utile de montrer la possibilité d'un accord entre la thèse monogéniste et l'hypothèse transformiste par mutation brusque. Qu'il soit permis d'indiquer sur ce point nos articles de l'*Ami* (2 oct. 1947) et de *Doctor communis*, 1958, p. 79-97.

A propos des *dons originels* conférés à Adam innocent, une assez longue digression est consacrée à la gratuité de ces dons et à l'ordination de l'homme à Dieu, sa fin dernière. L'A., semble-t-il, a institué une sorte de procès à la thèse « nature pure ». Mais, autre chose est que *l'état de nature pure* soit impensable ; autre chose est que Dieu n'ait pas pu créer l'homme dans *un état naturel*, avec les secours et la fin que comporterait un tel état. Si P. hésite, c'est que se pose à lui le problème du désir naturel de la béatitude surnaturelle, problème qu'il veut résoudre autrement que Cajétan et les thomistes. Il conclut néanmoins sagement :

Nous devons réserver la possibilité d'un ordre naturel, comme une création possible de Dieu ; mais nous pouvons affirmer que, dans l'ordre concret qui est le nôtre, Dieu a inscrit au cœur de l'être spirituel le désir de lui ; mais aussi que ce désir demeure velléitaire tant que Dieu ne l'a pas satisfait par sa grâce (p. 243).

Sur la nature et la transmission du *péché originel*, c'est la solution de S. Thomas qui est proposée : état, non acte ; péché de nature et non péché personnel. Quant au péché d'Adam lui-même, l'A. n'a-t-il pas accordé, dans un livre destiné au grand public, une importance excessive à l'interprétation sexuelle du récit de la chute ? Tout en reconnaissant la valeur de cette interprétation, il faudrait mettre le lecteur en garde contre certaines applications inconvenantes. Par contre, nous avons beaucoup aimé, dans le chapitre consacré aux « êtres terrestres », les jalons posés « pour une théologie des valeurs terrestres », dont la meilleure perspective serait un vaste traité théologique du travail humain.

* *

4. — « *Lumière et Vie* » (juin-août 1960, n. 48) aborde, sous un angle différent, la doctrine de la Création. Sous le titre **Création et Créature,** le but de ce cahier est « de nous faire saisir le mouvement qui nous amène à discerner dans le monde et donc en nous-même le langage de Dieu » (p. 2).

Une première contribution en ce sens est fournie par les religions considérées comme les plus primitives. Deux sortes de documents permettent une conclusion positive sur ce point. Tout d'abord certaines affirmations reconnaissent un Dieu céleste, dont le concept est encore assez vague et enveloppé dans un contexte animiste. Mais c'est surtout aux mythes qu'il faut demander une indication. Le genre mythique présente à coup sûr des difficultés énormes d'interprétation. Mais

si on sait qu'un vrai mythe n'a pas pour fonction d'expliquer quoi que ce soit, mais d'exprimer une situation vécue, un « être dans le monde », on se sent en face d'un ensemble de situations qui pointent toutes dans une direction déterminée. Tout ce qui se passe dans le mythe fait voir que tout se ramène à Dieu : de quelque manière que les choses aient été faites, elles n'existent pas sans une intervention inévitable de sa pensée et de sa volonté... Malgré les apparences, il ne s'agit pas de l'explication du devenir des choses. Les mythes nous laissent là-dessus dans l'incertitude... En fait, ce ne sont pas des mythes de création au sens métaphysique, mais des mythes sur la création au sens moral et religieux. Il s'agit de la prise de conscience par l'homme de sa situation par rapport à ce qui l'entoure, situation qui le ramène toujours à Dieu... (p. 15).

Le R. P. J. GOETZ, S. J., auteur de l'étude, conclut que l'homme « en voulant se situer dans le monde à la lumière de ses expériences, en voulant intégrer celles-ci, a été amené à l'idée du Père et secondairement à celle du Créateur-Propriétaire souverain. »

C'est principalement la Bible qui nous décrit l'essentiel de notre comportement religieux : elle ne sépare pas la création de l'attitude qu'elle engendre en l'homme. Cette attitude n'est pas seulement de crainte ; elle est aussi de confiance en Celui par qui le monde existe. Le R. P. A.-M. DUBARLE, O. P., le fait voir en interrogeant les Livres saints, récits historiques, courants prophétiques, mouvement sapientiel. « Les textes les plus tardifs, quand ils parlent de la création, semblent se souvenir à la fois des oracles prophétiques et du frissonnement des sages devant le mystère impénétrable de l'univers » (p. 36).

La leçon qui se dégage de l'Ancien Testament considéré dans son intégralité et le mouvement qui l'anime, c'est l'unité cohérente de l'action divine... Dieu domine tout : monde matériel comme histoire des hommes. Quel que soit le domaine où il agisse, il se manifeste avec les mêmes attributs de puissance, de sagesse, de miséricorde, de justice. Maint livre biblique contient un témoignage du sentiment qu'éprouve la créature devant son créateur... (Mais) la dépendance radicale à l'égard de Dieu se perçoit à travers une dépendance radicale à l'égard d'autres êtres humains. La créature ne peut non plus se connaître comme telle sans réaliser que les autres êtres sont eux aussi des créatures de Dieu et qu'ils ont une valeur à ce titre. Les hommes ont droit à la justice, à la bienveillance, à la miséricorde, au respect, parce qu'ils ont été formés par Dieu. Manquer à ces devoirs, c'est offenser le Créateur... C'est en se mesurant à cet univers d'une variété, d'une ampleur imposante que l'homme peut prendre conscience de sa disproportion d'avec le Créateur (p. 40-41).

Sous le titre « La Rédemption de l'univers », le R. P. Stanislas LYONNET, S. J., interrogeant le ch. VIII de l'Épître aux Romains, en tire un triple enseignement qu'il formule en trois propositions qui s'enchaînent ; la rédemption de l'Univers n'est qu'une conséquence de la rédemption de l'homme ; — plus précisément une conséquence de la rédemption du corps de l'homme, — et cependant l'Univers n'est pas seulement instrument de la rédemption de l'homme, il est lui-même objet de rédemption.

Une leçon grandiose se dégage de cet enseignement :

Du fait que le terme de l'espérance chrétienne se trouve dans la rédemption du corps et celle de l'Univers, il s'ensuit que la conception chrétienne du « salut » est une conception essentiellement *collective*, car la résurrection corporelle... aura lieu pour tous en même temps, à ce moment... que le Nouveau Testament appelle la Parousie.

Du fait que la rédemption du corps s'étend à l'Univers entier, il s'ensuit que le travail humain, les efforts de l'homme pour maîtriser l'univers matériel, lui arracher ses secrets, le domestiquer, l'utiliser, transformer la matière brute en instruments de plus en plus perfectionnés... tout ce travail humain acquiert une valeur d'éternité.

Enfin... sans rédemption de l'homme, il ne saurait y avoir ni rédemption du corps, ni partant, rédemption de l'Univers. Il s'ensuit que toute prétention de préparer par notre travail une rédemption de l'Univers qui ne serait pas ordonnée à la rédemption de l'homme, serait entièrement illusoire... Tout effort soi-disant ascétique qui tendrait à soumettre le corps à l'âme sans viser à la rédemption de cette âme ne saurait aboutir qu'à l'échec le plus lamentable : le corps ne ressusciterait que pour emprisonner l'âme de façon définitive... (p. 59-61, *passim*).

La dernière partie du recueil, « Acte créateur et humanité de Dieu » (Christian DUQUOC, O. P.) nous invite à envisager d'un point de vue plus réflexif le rapport entre l'acte créateur de Dieu

et son humanité. Laissant certaines facilités qu'on s'accorde à propos du Dieu biblique et certaines idées inexactes du mystère de la création, l'A. s'efforce d'établir que la grandeur du Dieu Créateur se saisit au niveau de notre histoire, dans l'ambiguïté inhérente au Sacré et à l'humain. Dieu est en même temps le plus proche et le plus éloigné, et le sacrement de l'un et de l'autre est l'humanité de Jésus.

Ces études, affirme-t-on dans l'avant-propos, veulent être « une introduction au Mystère d'une Présence qui nous fait être, mais qui, parce qu'elle est la plus intime, risque d'être la plus oubliée dans la banalité de la vie quotidienne ». Puissions-nous ne jamais oublier un mystère si transcendant et cependant si présent à nous !

* *

5. — L. LIGIER, S. J. « **In quo omnes peccaverunt.** » **Acte ou état** ? (Nouv. Rev. théol., avril 1960).

Evidemment, le péché originel en nous est un *état*. Interrogeant l'Ecriture l'A. montre qu'il ne peut en être autrement. Voici sa conclusion :

« La distinction que le livre des Nombres et la liturgie du jour de l'Expiation établissent entre la transgression préméditée et la faute d'ignorance est appliquée à l'ensemble de l'humanité par le moyen terme de la condition morale de l'enfant dans la société juive. Comme celui-ci, arrivé à l'âge des commandements, est susceptible de commettre la transgression, ainsi l'humanité parvenue en Israël à l'époque mosaïque. Avant ce temps (sauf exceptions), ni les uns ni les autres ne sont passibles, en leur nom propre, de la mort inouïe « des mains du Ciel ». Dès lors le sens donné « *omnes peccaverunt* », — tous sont devenus coupables, ont été saisis par le *asham* [2] — se vérifie. Ces hommes ne peuvent être frappés de mort qu'en raison d'un autre, Adam, qui les enveloppe de sa culpabilité, devenue la leur par solidarité. Ce sens, considéré d'abord comme possible par comparaison avec Is., XXIV, 5-6, finit par être hautement vraisemblable : car le site liturgique et moral où il apparaît dans l'A. T. coïncide trait pour trait avec celui de Rom., v, 12. Lié aux thèmes de la culpabilité collective et des fautes d'ignorance accessibles au sacrifice pour le péché ou pour la culpabilité, il évoque la problématique du Grand jour de l'Expiation et convient au raisonnement de Paul sur la période prémosaïque. Il éclaire enfin d'exemples bibliques la notion dogmatique du péché originel, *originale originatum.* Car sans être jamais commis par la conscience individuelle, celui-ci n'en est pas moins un *état* qui caractérise l'homme avant le baptême et qu'il tient de la seule transgression adamique » (p. 348).

III. — JESUS-CHRIST

6. — Francis FERRIER, aumônier des Lycées à Niort. **L'Incarnation.** In-8. Coll. « Je sais - Je crois », 4 NF. — Paris, Fayard, 1960.

Dans l'avant-propos, l'auteur expose la genèse de ce petit livre :

Affronté depuis un certain nombre d'années aux questions que posent les élèves du secondaire et les groupes de catholiques adultes, appelé parfois à en préparer au baptême, la nécessité d'une présentation simple et vivante des vérités de la foi m'est apparue comme indispensable et essentielle.

Cette présentation est réalisée en ce volume qui ne veut être ni traité d'apologétique, ni exposé dogmatique. Et pourtant on y trouve tout ce que l'apologétique et le dogme ont de meilleur, mais sous une forme attrayante et accessible.

Ce dont les fidèles ont besoin, au milieu des courants de déchristianisation qui anémient leur foi, c'est une vue claire et précise de la doctrine commune. Qu'on ne s'étonne donc pas du recours presque constant à S. Thomas comme au meilleur des guides ; le thomisme n'est pas la vérité de la Foi, mais aucun docteur, mieux que le docteur angélique, n'y dispose avec plus de précision et de rectitude. La soumission constante aux définitions conciliaires exprimant la révélation de l'Ecriture est, chez lui plus que sa formulation philosophique elle-même — pourtant indispensable — ce qui fait de lui le plus sûr témoin de la Foi de l'Eglise. C'est surtout pour cela que nous le suivons, en particulier dans la question des motifs de l'Incarnation (p. 10).

En précisant la signification du mot « chair » dans l'Ecriture et la tradition primitive (ch. 1), l'A. montre l'équivalence des termes *caro* et *homo*, et le symbole de Nicée-Constantinople consacrera les expressions « qui s'est fait chair » ou « qui s'est fait homme » comme pouvant être indifférement employées pour signifier l'union de la nature divine à la nature humaine réelle du fils de Marie.

Un coup d'œil rapide sur les controverses et les erreurs doctrinales qui se sont succédé depuis le docétisme jusqu'au rationalisme contemporain (ch. 2), montre la nécessité pour l'intelligence humaine non de trouver une raison au mystère, mais de se retrouver au milieu des opinions ou erreurs contradictoires. « Pour cela, une exacte métaphysique est nécessaire : cohérente et approfondie ; seule une pensée métaphysique décrit un objet plus exactement et plus pleinement » (p. 45).

Ces préambules permettent de passer plus rapidement sur les sujets spéciaux abordés au cours des chapitres suivants. On sait déjà dans quel esprit et avec quelles notions philosophiques ils sont exposés. L'union hypostatique et la *personnalité du Christ*, avec — ce qui en est la conséquence — la communication des idiomes font ainsi l'objet du ch. 3. Le ch. 4, tout imprégné de la doctrine thomiste, montre « le Christ dans le plan de Dieu », l'incarnation réalisée en vue de la réparation du péché d'Adam. « Si Dieu s'est incarné, c'est sans nul doute par amour pour l'universalité de ses œuvres, mais c'est d'abord par un amour de prédilection pour l'homme. »

Sans s'astreindre à la présentation didactique des manuels, l'A. analyse (ch. 5) la *psychologie du Christ*, faiblesses et infirmités de la chair, faiblesses de l'âme et âme humaine du Christ, liberté humaine du Christ et problème des deux volontés. On trouve ici une bonne et cependant fort simple explication de la « prémotion physique », pierre d'achoppement de tant de théologiens ! — « L'activité divine et humaine du Verbe incarné » (ch. 6) fait pénétrer le lecteur dans le mystère de l'opération théandrique et de la science du Christ. — L'ouvrage se termine sur les rapports

[2] L'A. T. distingue entre commettre le péché, *hata* et devenir coupable, *asham*. Ce verbe, qui accompagne plusieurs fois le premier, souligne par son voisinage les deux aspects du péché : il exprime lui-même la culpabilité, la disqualification morale et l'interdit religieux qui résultent du manquement. Signification purement passive (p. 339).

de « la grâce du Christ et la nôtre » : sainteté, grâce capitale et sacerdoce du Christ.

L'attitude de l'âme chrétienne en face du mystère de l'Incarnation se traduira par l'*adhérence*, mouvement qui l'unit *intimement* à Jésus-Christ pour honorer l'*intime union* des deux natures en l'Unique Personne. Cette pensée de Bérulle résume bien la spiritualité qui se dégage de l'excellente étude de F. Ferrier.

* *

7. — Joseph LECUYER. **Le sacerdoce dans le mystère du Christ.** Coll. « Lex Orandi ». In-8 de 412 p., 9.90 NF. — Paris, Edit. du Cerf.

C'est au mystère de l'Incarnation que se rattache ce travail théologique de haute valeur ; mais le mystère se prolonge ici dans le sacerdoce de Jésus-Christ lui-même, dans le sacerdoce des fidèles, des apôtres et de leurs successeurs. L'Eglise n'est-elle pas la continuation sur terre de l'Incarnation ?

Déjà l'Ancien Testament attribue au Messie les prérogatives du sacerdoce ; mais, dans la ligne de la révélation de l'A. T., l'Epître aux Hébreux et d'autres écrits de S. Paul permettent d'affirmer que le sacerdoce du Christ est l'unique *vrai* sacerdoce, « parce que lui seul a pu, par sa Passion et sa Résurrection, offrir le vrai sacrifice qui réconcilie l'homme avec Dieu, en pénétrant avec son Humanité immolée et glorifiée dans le vrai sanctuaire où Dieu réside » (p. 20).

Sans diminuer aucunement l'importance des souffrances et de la mort du Seigneur, et en affirmant hautement que « c'est la Croix qui nous réconcilie avec Dieu » (Eph., II, 16) et que « c'est le sang de la Croix qui établit la vraie paix » (Col., I, 20),

nous croyons nécessaire d'ajouter, dit l'A., que la Croix ne se peut pleinement comprendre que dans la perspective de la Résurrection et que le sacrifice du Christ, dans les sources de la Révélation, ne se réduit pas à la Passion, mais ne trouve son achèvement que dans la Résurrection et la glorification du Sauveur : tel est le premier point que nous voudrions établir ici. — Il en est un deuxième, peut-être encore moins connu : nous croyons que la Résurrection (avec l'Ascension qui en est inséparable) non seulement est le terme, l'achèvement du sacrifice de Jésus, mais qu'elle marque aussi le dernier achèvement d'un progrès de son sacerdoce ; en d'autres termes, le sacerdoce de Jésus n'est parfait que par la glorification consécutive à la Passion. Telle est du moins la doctrine que nous découvrons dans l'Ecriture et la Tradition, et qui est aussi celle de S. Thomas d'Aquin (p. 22).

Ce rappel de l'enseignement scripturaire et traditionnel, concrétisé dans la théologie thomiste, est ce qu'il y a de plus original dans l'exposé du ch. 2, et cet exposé se complète, avec la même richesse d'expression, à la lumière du mystère de la Pentecôte, qui nous permet de voir deux aspects complémentaires du sacrifice et de la médiation sacerdotale de Jésus-Christ :

Si, par son sacrifice, le Christ nous donne gratuitement les bienfaits du Père, son Alliance, son Esprit-Saint, par le même sacrifice, il nous ramène et nous donne nous-mêmes au Père dans l'unité de son Corps immolé et ressuscité... ; médiateur entre Dieu et nous, pour nous donner l'Esprit-Saint de la nouvelle Alliance, il est aussi celui par lequel nous allons au Père. Le sacrifice de Jésus est ainsi au centre d'un double mouvement : l'un qui va de l'homme pécheur vers Dieu, par la mort au péché, la résurrection et la participation à la vie céleste de Jésus ; l'autre qui descend de Dieu aux hommes réconciliés pour en faire le nouveau peuple de Dieu et les instruments de son plan de salut dans le monde (p. 52).

Ce second aspect de la médiation du Christ fait comprendre que son sacerdoce doit se continuer dans l'Eglise. Cette continuation fera l'objet des trois dernières parties de l'ouvrage. En attendant, une considération préalable s'impose : celle des « étapes du sacerdoce du Christ ».

Dès son Incarnation, le Christ est prêtre. Certains Pères et certains théologiens ont envisagé pour le Christ un sacerdoce, possédé dans le Verbe, de toute éternité. Toutefois, pour éviter des confusions possibles, il faut voir « dans le sacerdoce du Christ un attribut de son humanité et donc une suite de son Incarnation » (p. 71). Et cependant c'est « la Personne divine elle-même, le Verbe, qui est prêtre : l'unité de Personne dans le Christ exige cette attribution » (p. 72.)

L'Esprit-Saint, au moment même de l'Incarnation, a donc conféré l' « onction sacerdotale » à Jésus : par là-même, son sacerdoce « est d'origine immédiatement céleste et divine » (p. 81). Et cette indication suffit à montrer qu'il est impossible de « rattacher le sacerdoce de Jésus à une filiation lévitique quelconque », comme cependant certains auteurs chrétiens ont tenté de le faire.

Une deuxième « étape » du sacerdoce du Christ se situe au baptême de Jésus par S. Jean-Baptiste. Il ne s'agit pas, évidemment, d'un progrès comparable aux degrés de l'ordre conduisant au sacerdoce ; mais une nouvelle manifestation de l'Esprit-Saint fait découvrir ici une perspective nouvelle dans la prédication future du Christ : libération du péché, mais aussi libération de l'esclavage de la Loi ancienne. L'onction du Jourdain est ainsi en relation avec la Pentecôte...

La consommation définitive du sacerdoce de Jésus sera réalisée par l'exaltation céleste de Jésus et son entrée au ciel. Rappelant les textes scripturaires qui montrent Jésus, toujours prêtre auprès du trône de Dieu, l'A. conclut :

Le véritable sacrifice de l'Agneau pascal n'est pas un fait sans lendemain ; mais, parvenu, une fois pour toutes, à ce sommet de son activité sacerdotale, Jésus demeure à tout jamais dans son état d'intercesseur et d'hostie. Les théologiens, après les Pères de l'Eglise, pourront discuter des modalités de cette continuation céleste du sacrifice ; mais les difficultés que comportent toutes les explications ne sauraient diminuer l'importance du fait fondamental : le Mystère Pascal se continue dans l'Humanité glorifiée du Seigneur (p. 138).

La sacerdoce du Christ se continue dans l'Eglise : sacerdoce des fidèles, sacerdoce des Apôtres, sacerdoce des successeurs des Apôtres, évêques et prêtres. Il nous faut ici analyser brièvement : Toute la vie chrétienne est un acte sacerdotal, un sacrifice : dans le domaine de la foi, avec les attitudes qu'elle dicte à tous les chrétiens ; dans le domaine de la mission spéciale que chacun de nous doit remplir dans l'Eglise. Double aspect du sacer-

et son humanité. Laissant certaines facilités qu'on s'accorde à propos du Dieu biblique et certaines idées inexactes du mystère de la création, l'A. s'efforce d'établir que la grandeur du Dieu Créateur se saisit au niveau de notre histoire, dans l'ambiguïté inhérente au Sacré et à l'humain. Dieu est en même temps le plus proche et le plus éloigné, et le sacrement de l'un et de l'autre est l'humanité de Jésus.

Ces études, affirme-t-on dans l'avant-propos, veulent être « une introduction au Mystère d'une Présence qui nous fait être, mais qui, parce qu'elle est la plus intime, risque d'être la plus oubliée dans la banalité de la vie quotidienne ». Puissions-nous ne jamais oublier un mystère si transcendant et cependant si présent à nous !

* *

5. — L. LIGIER, S. J. « **In quo omnes peccaverunt.** » **Acte ou état ?** (Nouv. Rev. théol., avril 1960).

Evidemment, le péché originel en nous est un *état*. Interrogeant l'Ecriture l'A. montre qu'il ne peut en être autrement. Voici sa conclusion :

« La distinction que le livre des Nombres et la liturgie du jour de l'Expiation établissent entre la transgression préméditée et la faute d'ignorance est appliquée à l'ensemble de l'humanité par le moyen terme de la condition morale de l'enfant dans la société juive. Comme celui-ci, arrivé à l'âge des commandements, est susceptible de commettre la transgression, ainsi l'humanité parvenue en Israël à l'époque mosaïque. Avant ce temps (sauf exceptions), ni les uns ni les autres ne sont passibles, en leur nom propre, de la mort inouïe « des mains du Ciel ». Dès lors le sens donné « *omnes peccaverunt* », — tous sont devenus coupables, ont été saisis par le *asham* [2] — se vérifie. Ces hommes ne peuvent être frappés de mort qu'en raison d'un autre, Adam, qui les enveloppe de sa culpabilité, devenue la leur par solidarité. Ce sens, considéré d'abord comme possible par comparaison avec Is., XXIV, 5-6, finit par être hautement vraisemblable : car le site liturgique et moral où il apparaît dans l'A. T. coïncide trait pour trait avec celui de Rom., V, 12. Lié aux thèmes de la culpabilité collective et des fautes d'ignorance accessibles au sacrifice pour le péché ou pour la culpabilité, il évoque la problématique du Grand jour de l'Expiation et convient au raisonnement de Paul sur la période prémosaïque. Il éclaire enfin d'exemples bibliques la notion dogmatique du péché originel, *originale originatum*. Car sans être jamais commis par la conscience individuelle, celui-ci n'en est pas moins un *état* qui caractérise l'homme avant le baptême et qu'il tient de la seule transgression adamique » (p. 348).

III. — JESUS-CHRIST

6. — Francis FERRIER, aumônier des Lycées à Niort. **L'Incarnation.** In-8. Coll. « Je sais - Je crois », 4 NF. — Paris, Fayard, 1960.

Dans l'avant-propos, l'auteur expose la genèse de ce petit livre :

Affronté depuis un certain nombre d'années aux questions que posent les élèves du secondaire et les groupes de catholiques adultes, appelé parfois à en préparer au baptême, la nécessité d'une présentation simple et vivante des vérités de la foi m'est apparue comme indispensable et essentielle.

Cette présentation est réalisée en ce volume qui ne veut être ni traité d'apologétique, ni exposé dogmatique. Et pourtant on y trouve tout ce que l'apologétique et le dogme ont de meilleur, mais sous une forme attrayante et accessible.

Ce dont les fidèles ont besoin, au milieu des courants de déchristianisation qui anémient leur foi, c'est une vue claire et précise de la doctrine commune. Qu'on ne s'étonne donc pas du recours presque constant à S. Thomas comme au meilleur des guides ; le thomisme n'est pas la vérité de la Foi, mais aucun docteur, mieux que le docteur angélique, n'y dispose avec plus de précision et de rectitude. La soumission constante aux définitions conciliaires exprimant la révélation de l'Ecriture est, chez lui plus que sa formulation philosophique elle-même — pourtant indispensable — ce qui fait de lui le plus sûr témoin de la Foi de l'Eglise. C'est surtout pour cela que nous le suivons, en particulier dans la question des motifs de l'Incarnation (p. 10).

En précisant la signification du mot « chair » dans l'Ecriture et la tradition primitive (ch. 1), l'A. montre l'équivalence des termes *caro* et *homo*, et le symbole de Nicée-Constantinople consacrera les expressions « qui s'est fait chair » ou « qui s'est fait homme » comme pouvant être indifféremment employées pour signifier l'union de la nature divine à la nature humaine réelle du fils de Marie.

Un coup d'œil rapide sur les controverses et les erreurs doctrinales qui se sont succédé depuis le docétisme jusqu'au rationalisme contemporain (ch. 2), montre la nécessité pour l'intelligence humaine non de trouver une raison au mystère, mais de se retrouver au milieu des opinions ou erreurs contradictoires. « Pour cela, une exacte métaphysique est nécessaire : cohérente et approfondie ; seule une pensée métaphysique décrit un objet plus exactement et plus pleinement » (p. 45).

Ces préambules permettent de passer plus rapidement sur les sujets spéciaux abordés au cours des chapitres suivants. On sait déjà dans quel esprit et avec quelles notions philosophiques ils sont exposés. L'union hypostatique et la *personnalité du Christ*, avec — ce qui en est la conséquence — la communication des idiomes font ainsi l'objet du ch. 3. Le ch. 4, tout imprégné de la doctrine thomiste, montre « le Christ dans le plan de Dieu », l'incarnation réalisée en vue de la réparation du péché d'Adam. « Si Dieu s'est incarné, c'est sans nul doute par amour pour l'universalité de ses œuvres, mais c'est d'abord par un amour de prédilection pour l'homme. »

Sans s'astreindre à la présentation didactique des manuels, l'A. analyse (ch. 5) la *psychologie du Christ*, faiblesses et infirmités de la chair, faiblesses de l'âme et âme humaine du Christ, liberté humaine du Christ et problème des deux volontés. On trouve ici une bonne et cependant fort simple explication de la « prémotion physique », pierre d'achoppement de tant de théologiens ! — « L'activité divine et humaine du Verbe incarné » (ch. 6) fait pénétrer le lecteur dans le mystère de l'opération théandrique et de la science du Christ. — L'ouvrage se termine sur les rapports

[2] L'A. T. distingue entre commettre le péché, *hata* et devenir coupable, *asham*. Ce verbe, qui accompagne plusieurs fois le premier, souligne par son voisinage les deux aspects du péché : il exprime lui-même la culpabilité, la disqualification morale et l'interdit religieux qui résultent du manquement. Signification purement passive (p. 339).

de « la grâce du Christ et la nôtre » : sainteté, grâce capitale et sacerdoce du Christ.

L'attitude de l'âme chrétienne en face du mystère de l'Incarnation se traduira par l'*adhérence*, mouvement qui l'unit *intimement* à Jésus-Christ pour honorer l'*intime union* des deux natures en l'Unique Personne. Cette pensée de Bérulle résume bien la spiritualité qui se dégage de l'excellente étude de F. Ferrier.

* *

7. — Joseph LECUYER. **Le sacerdoce dans le mystère du Christ.** Coll. « Lex Orandi ». In-8 de 412 p., 9.90 NF. — Paris, Edit. du Cerf.

C'est au mystère de l'Incarnation que se rattache ce travail théologique de haute valeur ; mais le mystère se prolonge ici dans le sacerdoce de Jésus-Christ lui-même, dans le sacerdoce des fidèles, des apôtres et de leurs successeurs. L'Eglise n'est-elle pas la continuation sur terre de l'Incarnation ?

Déjà l'Ancien Testament attribue au Messie les prérogatives du sacerdoce ; mais, dans la ligne de la révélation de l'A. T., l'Epître aux Hébreux et d'autres écrits de S. Paul permettent d'affirmer que le sacerdoce du Christ est l'unique *vrai* sacerdoce, « parce que lui seul a pu, par sa Passion et sa Résurrection, offrir le vrai sacrifice qui réconcilie l'homme avec Dieu, en pénétrant avec son Humanité immolée et glorifiée dans le vrai sanctuaire où Dieu réside » (p. 20).

Sans diminuer aucunement l'importance des souffrances et de la mort du Seigneur, et en affirmant hautement que « c'est la Croix qui nous réconcilie avec Dieu » (Eph., II, 16) et que « c'est le sang de la Croix qui établit la vraie paix » (Col., I, 20),

> nous croyons nécessaire d'ajouter, dit l'A., que la Croix ne se peut pleinement comprendre que dans la perspective de la Résurrection et que le sacrifice du Christ, dans les sources de la Révélation, ne se réduit pas à la Passion, mais ne trouve son achèvement que dans la Résurrection et la glorification du Sauveur : tel est le premier point que nous voudrions établir ici. — Il en est un deuxième, peut-être encore moins connu : nous croyons que la Résurrection (avec l'Ascension qui en est inséparable) non seulement est le terme, l'achèvement du sacrifice de Jésus, mais qu'elle marque aussi le dernier achèvement d'un progrès de son sacerdoce ; en d'autres termes, le sacerdoce de Jésus n'est parfait que par la glorification consécutive à la Passion. Telle est du moins la doctrine que nous découvrons dans l'Ecriture et la Tradition, et qui est aussi celle de S. Thomas d'Aquin (p. 22).

Ce rappel de l'enseignement scripturaire et traditionnel, concrétisé dans la théologie thomiste, est ce qu'il y a de plus original dans l'exposé du ch. 2, et cet exposé se complète, avec la même richesse d'expression, à la lumière du mystère de la Pentecôte, qui nous permet de voir deux aspects complémentaires du sacrifice et de la médiation sacerdotale de Jésus-Christ :

> Si, par son sacrifice, le Christ nous donne gratuitement les bienfaits du Père, son Alliance, son Esprit-Saint, par le même sacrifice, il nous ramène et nous donne nous-mêmes au Père dans l'unité de son Corps immolé et ressuscité... ; médiateur entre Dieu et nous, pour nous donner l'Esprit-Saint de la nouvelle Alliance, il est aussi celui par lequel nous allons au Père. Le sacrifice de Jésus est ainsi au centre d'un double mouvement : l'un qui va de l'homme pécheur vers Dieu, par la mort au péché, la résurrection et la participation à la vie céleste de Jésus ; l'autre qui descend de Dieu aux hommes réconciliés pour en faire le nouveau peuple de Dieu et les instruments de son plan de salut dans le monde (p. 52).

Ce second aspect de la médiation du Christ fait comprendre que son sacerdoce doit se continuer dans l'Eglise. Cette continuation fera l'objet des trois dernières parties de l'ouvrage. En attendant, une considération préalable s'impose : celle des « étapes du sacerdoce du Christ ».

Dès son Incarnation, le Christ est prêtre. Certains Pères et certains théologiens ont envisagé pour le Christ un sacerdoce, possédé dans le Verbe, de toute éternité. Toutefois, pour éviter des confusions possibles, il faut voir « dans le sacerdoce du Christ un attribut de son humanité et donc une suite de son Incarnation » (p. 71). Et cependant c'est « la Personne divine elle-même, le Verbe, qui est prêtre : l'unité de Personne dans le Christ exige cette attribution » (p. 72.)

L'Esprit-Saint, au moment même de l'Incarnation, a donc conféré l' « onction sacerdotale » à Jésus : par là-même, son sacerdoce « est d'origine immédiatement céleste et divine » (p. 81). Et cette indication suffit à montrer qu'il est impossible de « rattacher le sacerdoce de Jésus à une filiation lévitique quelconque », comme cependant certains auteurs chrétiens ont tenté de le faire.

Une deuxième « étape » du sacerdoce du Christ se situe au baptême de Jésus par S. Jean-Baptiste. Il ne s'agit pas, évidemment, d'un progrès comparable aux degrés de l'ordre conduisant au sacerdoce ; mais une nouvelle manifestation de l'Esprit-Saint fait découvrir ici une perspective nouvelle dans la prédication future du Christ : libération du péché, mais aussi libération de l'esclavage de la Loi ancienne. L'onction du Jourdain est ainsi en relation avec la Pentecôte...

La consommation définitive du sacerdoce de Jésus sera réalisée par l'exaltation céleste de Jésus et son entrée au ciel. Rappelant les textes scripturaires qui montrent Jésus, toujours prêtre auprès du trône de Dieu, l'A. conclut :

> Le véritable sacrifice de l'Agneau pascal n'est pas un fait sans lendemain ; mais, parvenu, une fois pour toutes, à ce sommet de son activité sacerdotale, Jésus demeure à tout jamais dans son état d'intercesseur et d'hostie. Les théologiens, après les Pères de l'Eglise, pourront discuter des modalités de cette continuation céleste du sacrifice ; mais les difficultés que comportent toutes les explications ne sauraient diminuer l'importance du fait fondamental : le Mystère Pascal se continue dans l'Humanité glorifiée du Seigneur (p. 138).

La sacerdoce du Christ se continue dans l'Eglise : sacerdoce des fidèles, sacerdoce des Apôtres, sacerdoce des successeurs des Apôtres, évêques et prêtres. Il nous faut ici analyser brièvement : Toute la vie chrétienne est un acte sacerdotal, un sacrifice : dans le domaine de la foi, avec les attitudes qu'elle dicte à tous les chrétiens ; dans le domaine de la mission spéciale que chacun de nous doit remplir dans l'Eglise. Double aspect du sacer-

doce des chrétiens, en relation avec les deux sacrements de baptême et de confirmation (ch. 7-9). Ces deux sacrements, en effet, comportent un caractère ineffaçable ; dans le baptême, le caractère est essentiellement une consécration intérieure habilitant à participer au culte sacramentel de l'Eglise ; dans la confirmation, le caractère est plus directement ordonné à l'apostolat (ch. 10).

Le sacerdoce des apôtres se réfère tout d'abord au mystère pascal (ch. 11). La réflexion chrétienne, partant des récits de la Cène, arrive à préciser la nature du sacerdoce des ministres de l'Eglise : c'est dans l'ordre des sacrements qu'il faut placer le prêtre hiérarchique. Mais, en plus des récits de la Cène, il faut s'arrêter à la scène rapportée par S. Jean (xx, 19-23), qui, « comme toute ordination sacerdotale, comporte une transformation intérieure des Apôtres, un don spirituel qui les fait participants du pouvoir vivifiant du Seigneur ressuscité » (p. 311). — Le Christ avait reçu après son baptême une onction de l'Esprit-Saint qui l'ordonnait à la prédication de l'Evangile ; le récit des Actes des Apôtres montre à l'évidence que la descente du Saint-Esprit a eu des effets tout semblables sur les Apôtres : ici, en effet,

> commence la vie publique de l'Eglise, par la prédication des Apôtres ; il faut donc considérer le second mystère comme une continuation du premier, comme donnant aux Apôtres une grâce capable de prolonger le ministère de la prédication que Jésus commença à son retour du Jourdain ; l'Esprit-Saint, dans les deux cas, est conféré comme principe d'une vie de prédication apostolique pour l'expansion de l'Evangile (p. 321).

Pouvoir de sanctifier par les sacrements ; pouvoir d'enseigner par la prédication ; tels sont les deux pouvoirs du sacerdoce chrétien se rattachant au mystère pascal et au mystère de la Pentecôte (ch. 11-12).

Les deux derniers chapitres (13-14) concernent la transmission du sacerdoce du Christ aux successeurs des Apôtres par le sacrement de l'Ordre. Nous noterons ici simplement la thèse de l'épiscopat sacrement distinct du sacrement du simple sacerdoce. Thèse que l'A. propose avec une apparente hésitation, tout en manifestant sa préférence ; thèse qui nous semble très probable et nous avons nous-même défendue il y a près de 30 ans (*D.T.C.*, art. *Ordre*, col. 1383-1384).

L'ouvrage du P. Lecuyer dénote une connaissance approfondie de toute la littérature ancienne et médiévale. C'est un des meilleurs livres de la collection « Lex Orandi ».

(*A suivre*). A. MICHEL.

APPORTS DE LA PSYCHOLOGIE
au problème de la Vocation

Le problème de la vocation offre-t-il une prise aux observations scientifiques de la psychologie contemporaine ? C'est une question que nous devons nous poser, même si elle n'est pas facile à résoudre, même s'il était actuellement encore impossible d'y répondre d'une manière tout à fait satisfaisante. Nous devons nous la poser formellement parce qu'en fait, chacun la résout pour son compte d'une façon au moins implicite et le plus souvent par intuition. Il faut essayer tout au moins d'énoncer explicitement ce qui, dès maintenant, s'avère une erreur dans la pensée et constituerait une faute préjudiciable dans la pratique.

A l'occasion de conférences à des professeurs de Séminaires, Petits et Grands, la question m'a été présentée souvent sous cette forme : « Existe-t-il des tests utilisables pour le diagnostic de la vocation sacerdotale ? » Survenant après un exposé où j'avais cru préciser ce qu'on peut attendre des tests et ce qu'on ne saurait leur demander, la question prouvait que la chose n'était pas aussi claire que j'avais cru la rendre. Elle révélait, surtout chez mes plus jeunes auditeurs, une confiance un peu aveugle dans les tests, qui n'allait pas sans m'inquiéter. Et cela d'autant plus qu'en tant que professeurs, ils semblaient se fier davantage, pour la connaissance de leurs élèves sur le plan « profane », aux épreuves scolaires traditionnelles plutôt qu'à tous les tests d'intelligence dont j'avais pu leur parler. J'avais ainsi l'impression qu'on avait croisé les fils, qu'on ne reconnaissait pas aux tests leur utilité dans le domaine où ils peuvent vraiment apporter quelque chose, — le domaine des structures psychologiques et des niveaux de développement, — tandis qu'on leur attribuait la vertu d'une sorte de baguette magique à détecter les vocations, rôle pour lequel ils n'ont certainement pas été constitués.

Dans cet éclairage il a paru utile de reprendre la question de plus haut, en rappelant la nature propre de la vocation, et de l'élargir en montrant que, à côté des tests, la caractérologie nous offre aujourd'hui d'autres moyens, probablement plus efficaces et pertinents, pour l'investigation concrète des vocations.

§ 1. — NATURE ET VOCATION

De quelque manière qu'on envisage la vocation et quel que soit le sens qu'on donne au mot caractère, ces deux réalités, qui touchent au plus intime de l'homme, se trouvent elles-mêmes en rapport étroit.

Dans son acception la plus littérale, la vocation comporte un appel direct de Dieu, qui confie à l'appelé une mission précise dans l'ordre providentiel.

C'est ainsi que, sous l'Ancienne Alliance, Dieu appelle des hommes à parler en son nom au peuple d'Israël (Moïse, les prophètes) ou à le gouverner (les Juges, certains rois). Dans le Nou-

veau Testament, les Douze sont désignés nommément par Jésus à l'apostolat. La vocation de Saul de Tarse est demeurée le type le plus spectaculaire de cette forme extraordinairement précise de vocation directe.

D'aucun de ces choix l'Ecriture ne dit que Dieu l'ait fait en raison du caractère de l'élu. En certains cas, qui ne sont pas les moins significatifs pour nous, il semble même que la personne, objet de vocation, ait présenté ce que nous appellerions des contre-indications à la mission que Dieu entendait lui confier.

Moïse, par exemple, tente de se retrancher derrière une réelle difficulté d'élocution (*Exode*, IV, 10). Jérémie arguë de son âge trop jeune (*Jér.*, I, 6), alors que Zacharie s'estimera trop vieux (*Luc*, I, 18). Si Saül est le plus beau des Israélites en même temps qu'il les dépasse tous par sa haute stature (I *Samuel*, IX, 2), David, lui, n'est encore qu'un garçon aux cheveux roux — mais aussi, il est vrai, « au beau visage et de belle tournure » (*ib.*, XVI, 12) — lorsque Samuel lui confère l'onction royale. Et ce Samuel lui-même ne paraît pas briller par un naturel courageux (*ib.*, XVI, 2). Quant à Jonas, nul n'ignore à quelle mésaventure l'exposa sa couardise.

Contre-indications, incontestablement : n'importe quel psychotechnicien les eût respectueusement signalées à l'Eternel, si celui-ci l'avait consulté. Mais elles peuvent n'être qu'une apparence, tout comme, en sens inverse, peuvent l'être des signes favorables trop superficiels. En face d'Eliab, l'aîné des fils de Jessé, Yahvé dit à Samuel : « Ne considère pas son apparence ni la hauteur de sa taille, car je l'ai écarté. Les vues de Dieu ne sont pas comme les vues de l'homme, car l'homme regarde à l'apparence, mais Yahvé regarde au cœur. » (I *Sam.*, XVI, 7). En revanche, des contre-indications extérieures n'empêchent pas que leurs porteurs offrent d'autres traits qui les compensent. Et en fin de compte, Dieu peut se servir des instruments qu'il lui plaît et suppléer aux déficiences de ses mandataires.

Quand Moïse essaye de se dérober à la « vocation » sous le prétexte de sa « langue lourde » et de son manque d'éloquence naturelle, il s'entend rétorquer : « Qui a doté l'homme d'une bouche ? Qui rend muet, sourd, clairvoyant ou aveugle : n'est-ce pas moi, Yahvé ? Va donc sur l'heure, je t'aiderai à parler et te suggérerai ce que tu devras dire. » (*Ex.*, IV, 11-12).

A Jérémie également Dieu rend confiance : « Ne dis pas : « Je suis un enfant ! » Mais va vers tous ceux à qui je t'enverrai et tout ce que je t'ordonnerai, dis-le. N'aie aucune frayeur devant eux : car je suis avec toi pour te protéger, — oracle de Yahvé... Voilà je mets en ta bouche mes paroles. » (*Jér.*, I, 7-9).

L'Ecriture évoque aussi fréquemment le cas non moins instructif des fausses vocations. En quoi consiste en effet la situation psychologique des « faux prophètes » ? « Ainsi parle le Seigneur Yahvé : Malheur aux prophètes insensés qui suivent *leur propre* esprit sans rien voir... Sans que Yahvé les ait envoyés, ils attendent l'accomplissement de *leur* parole. » (*Ezéch.*, XIII, 3, 6). C'est bien l'appel effectif de Yahvé, la vocation, qui leur fait défaut, mais non point l' « esprit », la tournure d'esprit, l'aptitude et l'attrait naturels pour l'activité de prophète. Saint Paul et saint Jean ne seront pas moins sévères pour les présomptueux qui jouent aux « bons » apôtres, aux envoyés authentiques du Seigneur, alors qu'ils n'ont pas reçu de lui vocation expresse.

On ne s'aventurera pas à transposer simplement aux vocations « ordinaires » les facteurs des vocations extraordinaires que nous venons d'évoquer. On en retiendra toutefois quelques principes :

— Toute vocation réelle correspond à un appel de Dieu.

— L'appel de Dieu ne se manifeste pas nécessairement par la « voix » de Dieu directement entendue, autrement dit, à la façon de La Palice, il n'est pas ordinaire que la vocation prenne une forme extraordinaire.

— Les talents et le goût naturels pour une activité religieuse ne suffisent pas à authentiquer une vocation surnaturelle.

— Quand Dieu appelle, il aide son élu à compenser ses carences natives.

§ 2. — Le langage des signes dans la vocation

Pour se tenir à l'abri de l'erreur, le discernement des vocations implique la capacité de déchiffrer le langage des signes. Première règle de cet art : entre le signe et la chose signifiée existe un rapport, une proportion, qu'il s'agit de découvrir.

Si donc la vocation concerne l'être humain tout entier, dans sa nature individuelle et selon sa destinée éternelle, les signes susceptibles de la révéler doivent logiquement se manifester sur le double plan de la nature et de la grâce. Dès lors, quand nous disons que les talents naturels ne suffisent pas à la déceler, nous disons vrai, mais nous n'exprimons qu'une partie de la vérité. Pour rejeter une conception naturaliste de la vocation, nous ne devons pas tomber dans un surnaturalisme désincarné.

Dire que les éléments naturels ne suffisent pas pour attester qu'une vocation émane de Dieu n'implique pas qu'ils n'aient rien à voir avec la vocation. La foi elle-même ne prétend pas cela, cette foi qui est surnaturelle, mais non point surnaturaliste, avec la prétention d'effacer la nature.

L'étude des prophètes, par exemple, et des apôtres, dont l'Ecriture nous a laissé de vivants portraits, découvre entre eux de notables différences individuelles. Chacun a, chacun garde sa personnalité et, avec elle, sa manière originale d'accomplir sa tâche, d'exprimer le message de Dieu.

« En choisissant les prophètes, note le R. P. Auvray, de l'Oratoire, dans son introduction à *Ezéchiel* (Edit. du Cerf, 1949, p. 11), Dieu ne fait pas table rase de leurs prédispositions naturelles. Il en utilise au contraire toutes les ressources, parlant à la raison chez un Isaïe, à la sensibilité chez un Osée ou un Jérémie. Si Ezéchiel a été l'homme des grands tableaux..., c'est qu'il avait un tempérament de visionnaire. »

L'exégète relève, dans le détail, comment la même idée, le même thème ou la même image,

sobrement esquissés par Jérémie, sont repris et orchestrés avec ampleur par Ezéchiel.

On ne commet pas une méprise, par conséquent, lorsqu'on étudie une vocation, en prêtant attention aux données naturelles dont elle aura à se servir. L'erreur consisterait à ne mettre dans le plateau de la balance que ces facteurs-là, à les considérer suffisants pour fonder une décision.

Cela relève du bon sens, dira-t-on. Oui, mais du bon sens chrétien. Il y a un bon sens païen, terre à terre, agnostique, qui exclut toute intervention surnaturelle. Il y a un bon sens chrétien, celui qui réalise la synthèse entre l'assentiment à la foi et l'assentiment à la raison. Celui-là seul est capable de saisir que la nature aussi est de Dieu. Et donc la raison elle-même. Alors il lui devient évident, dans la question qui nous occupe, que, le même Dieu étant l'auteur de la nature et de la grâce, c'est à travers l'une et l'autre qu'Il fait entendre son appel, la vocation. (Cf. J. Géraud, *Itinéraire médico-psychologique de la vocation*, Le Puy, Mappus, 1959).

§ 3. — Tests de Vocation

Dans toute la mesure où la science n'est qu'une mise en valeur de la raison, qui est un don de Dieu, on peut admettre que la science ait son mot à dire en matière de vocation. Son mot : rien de plus, mais rien de moins. Rien de plus : elle n'a pas tout à dire, ses arguments n'entrent pas seuls en ligne de compte. Rien de moins : à lui refuser la parole, on s'expose à des erreurs d'orientation.

Or la science moderne, en ce qui concerne la connaissance des individus humains, met à notre disposition deux formes principales d'investigation psychologique : les tests et la caractérologie. D'où la question : que pouvons-nous attendre de ces nouvelles techniques pour la discrimination des vocations ?

Parlons d'abord des *tests*, et spécialement des tests d'aptitudes et de niveaux de rendement fonctionnel. Rappelons qu'ils constituent des épreuves objectives, c'est-à-dire qu'ils éliminent au maximum les risques de variations d'estimation dus aux facteurs subjectifs de l'examinateur ; la manière dont ils sont présentés est soigneusement standardisée. Ce sont également des épreuves étalonnées, c'est-à-dire qu'elles ont fait l'objet de vérifications, de contrôles, sur un grand nombre de sujets par rapport auxquels il devient possible, par conséquent, de situer avec précision tout nouvel individu qui y est soumis. Dans le problème qui nous occupe, il arrive souvent qu'on juge empiriquement d'un candidat en le comparant à un autre qu'on a connu il y a cinq, dix ou vingt ans et dont on sait ce qu'il est devenu. On voit tout l'avantage qu'il y a à pouvoir remplacer ou du moins contrôler de telles comparaisons, forcément entachées de subjectivisme, par la référence à des étalons de mesure invariants.

Les tests étant ce qu'ils sont, il est *parfaitement légitime d'y recourir* pour acquérir une idée plus précise des ressources psychologiques propres au sujet dont on examine la vocation. Il est même fort souhaitable qu'on y recoure systématiquement. On ne voit pas pourquoi il faudrait se priver, dans l'ordre de la vocation, des renseignements qu'on n'hésite pas à rassembler quand il s'agit de choisir une profession. Les tests complètent, expliquent et souvent rectifient heureusement le jugement fondé sur l'observation banale, l'intuition trop sûre d'elle-même, la simple impression et même les indications scolaires, sur lesquelles on s'appuie peut-être trop exclusivement d'ordinaire.

Personne ne peut nier que les procédés purement empiriques manifestent leur insuffisance par le grand nombre des fausses orientations vocationnelles qui en résultent. On ne peut pas ne pas en être impressionné, inquiet. Elles sont toujours un malheur pour les sujets en question, elles entraînent parfois des dommages pour la société, des scandales dans l'Eglise. Nous ne disons pas que le recours aux tests en temps voulu éliminerait infailliblement ces maladresses ou ces catastrophes. Mais il en réduirait certainement la fréquence, dans la mesure où elles proviennent d'erreurs sur les aptitudes des sujets, que les moyens usuels n'évaluent pas toujours avec assez d'objectivité.

Les tests permettent de déterminer avec plus de précision la valeur des capacités natives et le sens des tendances profondes, dominantes, qui n'apparaissent pas nécessairement à « vue de nez », ni même à travers les examens pédagogiques.

Mais tout comme il serait dangereux de se prononcer sur l'authenticité d'une vocation d'après les seuls succès scolaires d'un candidat, il serait téméraire d'interpréter les résultats — plus précis et plus nuancés — des tests comme autant se signes positifs ou de contre-indications absolues de vocation. Il serait imprudent de demander à des tests d'intelligence théorique ou pratique, et même aux tests dits de caractère, voire de moralité, de faire émerger des signes certains et absolus de vocation ou de non-vocation. Ils ne sont pas faits pour cela. L'intelligence ni le caractère n'est la vocation. Un test d'intelligence ou de caractère ne saurait donc être un « test de vocation ». *Au sens strict, il n'y a pas de « tests de vocation »*, il ne peut pas y en avoir.

Avec ou sans test, l'examen des aptitudes naturelles nous conduit en somme à une conclusion bien délimitée, qui peut s'énoncer en ces termes : *Si* le sujet X. a une vocation V 1, voici de quelles ressources positives il dispose pour y répondre et voici les points faibles, inhérents à sa nature, susceptibles de le gêner pour y réussir. Et voici ce qu'il en serait dans l'hypothèse d'une autre vocation V 2 et pour une autre V 3, etc... La conclusion est sans doute modeste, mais cependant d'un grand prix.

§ 4. — Caractère et Vocation

Un ouvrage récent de Paul Grieger, *Caractère et vocation* [1], nous fournit une illustration de ce que la caractérologie peut apporter, de son côté, au discernement des vocations. P. Grieger, professeur à l'Université du Latran, appartient à l'Institut

[1] Ed. Journée de la vocation, 2, place de la Visitation, Monaco, 1958.

des Frères des Ecoles chrétiennes. Il a pris place parmi les collaborateurs de la Collection « Caractères », fondée par feu Le Senne, en y publiant une étude sur l'*Intelligence et l'éducation intellectuelle* (P.U.F. 1950). Un *Cours de Philosophie*, des recherches caractérologiques attestent son art de présenter aussi bien les divers chapitres de la philosophie que les modalités particulières d'un *Diagnostic caractérologique* (Ligel, Paris). Voilà qui fait de lui un guide averti pour nous orienter dans ce problème-frontière de la psychologie et de la pastorale, celui du diagnostic des vocations.

Envisageant la vocation au sens large comme au sens étroit d'appel à la vie religieuse ou sacerdotale, *Caractère et vocation* prospecte les dispositions naturelles du caractère, favorables ou moins favorables à la vocation, dans le cadre de la typologie de Heymans et Wiersma, adaptée et divulguée en France par Le Senne et ses disciples depuis une quinzaine d'années.

On sait que cette classification repose sur le dosage de trois lignes de force, relatives à l'émotivité (E), à l'activité (A) et au retentissement des représentations et des impressions chez l'individu. Le retentissement pouvant se rencontrer dans tous les types sous sa forme primaire (P), — retentissement immédiat et éphémère, — ou sa forme secondaire (S), — retentissement prolongé, — l'auteur ramène les 8 types de Le Senne à 4 groupes : les émotifs-inactifs, les actifs-émotifs, les actifs-inémotifs, les inactifs-inémotifs ou froids, avec, pour chacun, la variante primaire ou secondaire.

Il est possible que le lecteur éprouve un petit frisson devant ces étiquettes. Mais il faut bien donner un nom aux choses. L'essentiel est de comprendre que la caractérologie ne consiste pas à coller des étiquettes sur les individus en les faisant entrer de gré ou de force dans des catégories préétablies. Comme l'écrit le regretté Gaston Berger, continuateur de Le Senne (qu'un accident de voiture vient de ravir à la psychologie française, le 13 novembre 1960) :

> « S'initier à la caractérologie, c'est apprendre à manier une méthode d'analyse et de synthèse et non recevoir toutes faites des classifications qu'on pourrait utiliser mécaniquement en y rangeant les hommes comme on mettrait dans différents tiroirs des billes de couleurs différentes. La réalité humaine est moins simple... » (*Traité pratique d'analyse du caractère*, P.U.F., 1952).

Le schéma des trois propriétés fondamentales dégage donc simplement les lignes de force majeures du *caractère* natif, de la première couche de la personnalité. S'y ajoutent les effets des influences exercées par les circonstances de la vie postnatale ; Le Senne les oppose, sous le nom d'*individualité* acquise, aux dispositions congénitales qui forment le granit primitif du caractère. La *personnalité* enfin désigne, dans cette terminologie, ce qui résulte en chacun « de l'influence exercée par l'homme lui-même en tant qu'unité active de tout ce qu'il est, en tant que moi, sur son propre développement » (Le Senne, avant-propos de l'ouvrage cité de Berger, p. IX). Il va sans dire que le discernement de la vocation, concernant la personnalité individuelle tout entière, doit tenir compte des trois facteurs précités : caractère, individualité, personnalité.

P. Grieger s'en tient pourtant, dans cet ouvrage, aux trois facteurs fondamentaux. C'est dire que, même dans la perspective de la caractérologie de Le Senne, il n'envisage qu'une face des rapports entre le caractère et la vocation. Nous voudrions pouvoir écrire avec certitude que ce n'est là que le début de sa recherche, dont la suite nous serait bien utile. On imagine aisément l'importance, pour le diagnostic qui nous intéresse, des facteurs *complémentaires*, suggérés déjà par Le Senne et développés par Berger : *l'ampleur du champ de conscience*, qui fait les « étroits » ou les « larges », la *polarité* dans le sens Mars (domination) ou Vénus (séduction), et les 4 directions possibles des *tendances :* l'avidité, les intérêts sensoriels, la tendresse et la passion intellectuelle.

Revenons, avec Grieger, aux *trois facteurs de base*. Sans prétendre résumer son livre, voyons, par quelques exemples, comment il procède.

Voici d'abord le type où l'émotivité et l'activité s'additionnent. Au besoin et à la facilité d'agir s'ajoute la vibration émotive ; nous avons là une conjugaison de forces. Mais par rapport à la vocation, la question se posera ainsi : l'émotif-actif se dirige-t-il vers Dieu sous l'influx d'une simple spontanéité affective ou pour le servir ? veut-il agir en apôtre parce que l'action lui plaît ou parce que l'apostolat est service de Dieu ? Plus que la nature du capital émotif-actif qu'il est prêt à engager, c'est le motif vrai, profond, dominant, qu'il s'agit d'identifier avant tout. En second lieu, on tentera de se rendre compte et de lui donner conscience des forces dont il dispose, qu'il doit régir et orienter au lieu de se livrer à leur élan simplement naturel et spontané.

S'il est « primaire », émotions et actions sont empreintes chez lui d'impulsivité. S'il est « secondaire », la prévoyance, la continuité, la persévérance seront davantage dans sa ligne. L'E.A.P. — malencontreusement qualifié de colérique — est donc un actif exubérant, un entreprenant. « On serait surpris de le voir choisir la vie contemplative, sinon par une héroïque compensation » (p. 84). On songera plutôt à « lui donner un idéal apostolique capable de le galvaniser, d'assurer la continuité et le sens de ses activités... Il sera à l'aise dans les milieux populaires, saura avec entrain organiser des fêtes et des kermesses, séduira par son optimisme communicatif, convaincra au moyen de sa voix tonnante, de ses gestes nombreux et impératifs » (*ib.*). On l'avertira du danger qui le menace dans le sens de sa pente naturelle : la précipitation, la fébrilité, la dispersion dans l'action, la tentation de se laisser aller à la facilité d'une éloquence qui deviendrait vite un peu creuse faute de nourriture intérieure, le risque de se perdre dans ces manifestations extérieures et finalement de laisser sur leur faim spirituelle les âmes qui lui seront confiées.

L'émotif-actif à retentissement secondaire (E.A.S.) est désigné, lui, comme passionné. Ce qui le distingue de l'entreprenant de tout à l'heure, plongé dans le présent, « c'est d'abord la *conservation du*

passé et la *préoccupation de l'avenir éloigné* : il en résulte que l'action est armée de plus de moyens et se propose des fins plus lointaines et plus hautes ; c'est ensuite la *systématisation* », la concentration « dans la poursuite d'une entreprise privilégiée qui en devient plus puissante... Le passionné, comme tel, est donc appelé à faire beaucoup de bien ou de mal selon qu'il utilise ses puissances au service d'une vaine ambition ou au service de Dieu et des âmes » (p. 86, 88). Ses dangers spécifiques ? Une certaine inhibition à l'égard de tout ce qui ne va pas dans le sens de l'œuvre préférentielle, l'exclusion jusqu'au fanatisme de ce qui la contrarie, l'indépendance, l'inaptitude à la collaboration, au travail en équipe, l'effondrement en face des échecs (tout ou rien) et le repliement introversif.

§ 5. — Types de prêtres et de religieux

Sous le titre *Prêtres et sacerdoce*, Mgr Michael Pfliegler [2] a dessiné des types caractérologiques de prêtres d'après des observations personnelles et quelques créations romanesques ou poétiques qui lui paraissaient correspondre à des notations empruntées à la réalité. Sans se référer à un système exclusivement, l'auteur s'inspire des indications d'Adler, de Freud, de Jung. C'est un livre très perspicace, que nous recommandons à ceux qui ne le connaîtraient pas et que ces problèmes intéressent.

P. Griéger, lui, s'appuie sur une étude de la répartition des caractères dans une « population cléricale » — si l'on peut s'exprimer ainsi — fondée sur une enquête émanant du Canada et publiée en partie dans la *Nouv. Revue théologique* (mars 1956). Le P. Simoneaux, qui l'a dirigée, a publié depuis lors les résultats détaillés de cette recherche dans un ouvrage que nous nous proposons d'analyser ultérieurement, *La direction spirituelle suivant le caractère* (Aubier, 1959). Il suit la typologie de Le Senne, dont il a établi la répartition parmi 563 étudiants de diverses communautés religieuses. Le groupe des émotifs - actifs que nous avons examiné plus haut y est représenté par 132 individus, soit 23,5 %. P. Griéger observe que « par les richesses dont ils disposent, de tels caractères constituent un terrain favorable à l'éclosion, à la culture de vocations supérieures » (p. 79). Il nous semble que ce qui donne à réfléchir, c'est que ce groupe réunisse, dans l'enquête canadienne, moins du quart des cas.

Qu'en est-il des autres groupes ? Voici les émotifs - non actifs, soit les « nerveux » (primaires, essentiellement impulsifs) et les « sentimentaux » (secondaires, inquiets, vulnérables, voire scrupuleux) : ensemble 147 sujets, soit 26 %. Or ce type est qualifié par Griéger d'indécis (p. 62). — Même proportion, à une unité près, pour les actifs - non émotifs : « flegmatiques (secondaires) et « sanguins » (primaires). Chez eux, l'auteur voit essentiellement une tendance intellectualiste, théorique ou pratique, qui pense rapidement mais superficiellement chez le sanguin, qui est réfléchie chez le flegmatique. Ce ne sont pas là, de toute façon, des tendances naturelles au don de soi.

Reste enfin le groupe des « affaiblis », des « terrains moins riches », dits inactifs - froids, tantôt amorphes (primaires), tantôt apathiques (secondaires). Leur caractère est en soi, il faut bien le dire, un handicap (p. 111). Pourtant, nous les voyons représentés par 138 sujets dans l'enquête, soit en nombre légèrement plus élevé que le premier groupe, le mieux équipé par la nature (24,5 % contre 23,5 %).

On est en droit, bien sûr, d'observer quelque réserve à l'égard de la validité de ce genre de classement et de répartition. Simoneaux le signale lui-même ; conscient qu'il est des imperfections de la méthode Heymans-Le Senne, il ne lui échappe point que l'application qu'il en fait est sujette aux mêmes critiques. Néanmoins les estimations chiffrées auxquelles il se livre semblent amener deux conclusions.

La première est qu'à leur lumière apparaît mieux la nécessité d'une observation attentive du caractère tant dans le diagnostic de la vocation que dans sa culture. Cette nécessité concerne aussi bien ceux qui trouvent dans leurs prédispositions congénitales des alliées de la vocation que ceux dont la nature foncière ne va pas spontanément dans le sens des exigences d'une vocation religieuse ou sacerdotale.

En second lieu, ces études mettent en relief le fait que ce n'est pas, dans la majorité des cas, sa nature caractérielle qui explique qu'un jeune homme se « sente » appelé à une vocation de consacré. Ce n'est apparemment le cas que pour une minorité de favoris de la nature. Ils peuvent se tromper par excès de confiance en eux, tandis que les autres peuvent se tromper par manque de confiance en la vertu perfectionnante et compensatrice de la grâce, à l'égard de leurs déficiences. Tous peuvent se tromper, mais pas plus et peut-être même un peu moins quand la nature n'incline pas tout uniment vers la vie consacrée que lorsqu'elle entraîne spontanément vers des horizons sublimes et des tâches grandioses.

Cela, il est vrai, Griéger ne le dit pas en ces termes. Mais nous y sommes amenés par ses recherches, qui sont encore manifestement à un stade initial, mais au stade initial de la bonne route. On ne risque plus guère, dans la voie qu'il indique, de voir la collusion de la psychologie et de la pastorale des vocations aboutir à une absorption de l'une de ces disciplines par l'autre. Nous discernons mieux comment elles peuvent conclure une alliance où toutes deux ne peuvent que s'enrichir.

Léon Barbey
Directeur de l'Institut de Pédagogie des Facultés catholiques de Lyon.

[2] Trad. française, in-8, Tours, Mame, 1959.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

INDULGENCES ET CROIX BENITES

Q. — Des religieuses disent qu'il existait jusqu'à ces derniers temps des croix indulgenciées, qui permettaient de gagner une indulgence plénière *à chaque fois par un simple baiser*, mais que ce privilège a été supprimé. Elles désireraient savoir si le privilège a été supprimé pour les croix déjà bénites.

R. — Ces religieuses doivent dire *vrai*. Nous avons eu connaissance, lorsque nous étions étudiant à Rome, du « succès » qu'obtenait un certain religieux (dont nous ne préciserons pas l'appartenance) en distribuant des quantités, — que nous pouvions qualifier « d'industrielles »... — de crucifix qu'il avait lui-même bénits, et auxquels il prétendait attacher l'indulgence « plénière », quelque peu insolite et certainement exorbitante, dont parle notre consultant.

Le dit religieux affirmait avoir reçu ce pouvoir d'indulgencier du pape Pie X. Sommé d'exhiber un titre ou document authentique justifiant l'obtention de ce privilège, le bénéficiaire ne produisit jamais qu'une copie ou photocopie du rescrit pontifical, ne voulant pas se dessaisir de l'original [1]. En attendant, la renommée enflait le succès et une foule de solliciteurs se pressaient au domicile du religieux en question pour obtenir quelques-uns de ces crucifix, dont des expéditions étaient faites jusque dans les contrées les plus lointaines.

Le succès durerait probablement encore, si la S. Pénitencerie n'y avait mis un terme en coupant court aux fausses interprétations et exagérations d'une piété mal comprise [2]. Le 23 juin 1929, elle rappela et confirma le décret porté par le Saint-Office le 10 juin 1914, au sujet de ces prétendues indulgences.

Voici la teneur de ce décret de 1914 :

« Il a été rapporté à la S. C. du Saint-Office que certains prêtres disent avoir reçu du Saint-Siège la faculté de bénir des crucifix, en leur appliquant une *indulgence plénière* que peuvent gagner les fidèles *chaque fois qu'ils baisent un de ces crucifix*.

Or il n'est pas dans les traditions de l'Eglise romaine de dépasser, dans la concession des Indulgences, certaines limites de discrétion, conformément aux règles tracées dans le décret de la S. C. des Indulgences, en date du 10 août 1899...

Aussi la faculté ci-dessus énoncée a-t-elle paru ou *entièrement inventée* ou fondée sur une *interprétation inexacte*.

C'est pourquoi les Eminentissimes et Révérendissimes Cardinaux Inquisiteurs généraux ont décidé, le mercredi 10 juin 1914, de consulter à ce sujet le Souverain Pontife. Et Sa Sainteté (Pie X), dans l'audience accordée le jeudi suivant, 11 juin, au R^me^ Commissaire du St-Office, a daigné manifester sa pensée et a ordonné de publier le décret suivant :

« La faculté de bénir des crucifix avec application de l'indulgence plénière dite *toties quoties*, obtenue du Souverain Pontife de quelque façon que ce soit, ou personnellement ou par l'entremise d'un Office ou intermédiaire quelconque, doit s'entendre comme suit et non autrement : à savoir que tout fidèle se trouvant à *l'article de la mort*, qui *baisera* un de ces crucifix ainsi bénits, même ne lui appartenant pas, ou qui le *touchera* de quelque manière, pourra gagner une *indulgence plénière*, à condition que, s'étant confessé et ayant reçu la sainte communion, ou, s'il ne peut le faire, ayant au moins la contrition de ses péchés, il invoque dévotement de cœur, s'il ne le peut de bouche, le très saint Nom de Jésus et accepte avec résignation la mort, de la main de Dieu comme châtiment du péché.

Nonobstant toutes clauses contraires.

D. Card. FERRATA, *Secrétaire*.
Fr. Dom PASQUALIGO, O. P.
Commissaire général.

De ce décret de 1914, comme aussi de la déclaration de la S. Pénitencerie de 1929, on peut conclure ceci :

1° Ce n'est pas la première fois que se pose la question des crucifix dotés de la possibilité de faire gagner à ceux qui les baisent des indulgences plénières *toties quoties*. Ce point précis a motivé plusieurs fois l'intervention du Saint-Siège dans le passé.

2° On notera que le décret cité du Saint-Office n'a pas déclaré que ces indulgences étaient « apocryphes » (ainsi qu'il l'a fait dans des circonstances analogues, quand il y avait « disproportion » flagrante entre la qualité de l'indulgence accordée et la modicité de l'œuvre exigée). Mais il a *réduit* ces indulgences à des justes proportions : le can. 912 rappelle que le Pontife romain est le « dispensateur » suprême de tout le trésor spirituel de l'Eglise ; il n'est pas dit qu'il en est le « dissipateur ».

3° Quoi qu'il en soit (ou qu'il en ait été dans le passé) des privilèges très étendus accordés par un pape à des prêtres, religieux ou séculiers [3], nous avons — au moins pour ceux qui se réclament d'une faveur octroyée par Pie X, — une interprétation aussi claire qu'authentique de l'étendue de la concession. Et l'interprétation a été faite et promulguée par le *pape même* qui a accordé la faveur. Le texte réduit sérieusement la concession primitive ou l'interprétation qui en avait été faite... Les privilèges « favorables » sont naturellement et très facilement l'objet de surenchères [4].

[1] Le canon 920 exige, avec raison, que « quiconque a obtenu du Souverain Pontife le pouvoir d'accorder des indulgences à portée générale, — *pro omnibus fidelibus* — est tenu, sous *peine de nullité de la faveur obtenue*, de déposer à la Sacrée Pénitencerie un exemplaire authentique de ces concessions. »

[2] *Constat enim* (disait le document) *ex certis fontibus, non deesse sacerdotes, hac facultate auctos, qui talem benedictionem impertiri præsumant...* (*Acta Ap. Sedis*, t. XXI (1929), p. 510, n° 10), (cf. *Ami*, 1929, p. 620).

[3] D'après ce que nous avons pu savoir sur place, il semble que la question de l'authenticité du pouvoir obtenu par le religieux en question n'a jamais été parfaitement tirée au clair.

[4] Ne serait-ce pas pour couper court à toute tentative de « surenchère » de cette sorte, que le Code a expressément *défini* ce qu'il fallait entendre par l'expression « *quotidiana perpetua* » que l'on trouve inscrite au fronton de certaines églises ou de certains oratoires ? — Il ne s'agit nullement d'une indulgence que l'on peut gagner *tous les jours*, mais seulement d'une indulgence qui peut être gagnée *une fois par an* (semel in anno) mais à *n'importe quel jour* au choix du fidèle (can. 921, § 3).

4° En conséquence, les religieuses dont parle notre consultant, — quelle que soit l'autorité à laquelle on attribue l'octroi des privilèges attachés aux crucifix en question, — s'en tiendront pratiquement à l'interprétation donnée officiellement par le Saint-Siège au sujet des dites indulgences, à savoir : il s'agit d'une indulgence *plénière* à gagner seulement à l'*article de la mort,* par n'importe quel fidèle à qui est présenté le dit crucifix, et aux conditions spécifiées : confession, communion (ou tout au moins regret de ses péchés), invocation de bouche (ou au moins de cœur) du nom de Jésus, et acceptation de la mort.

Nous sommes loin de la faveur *toties quoties,* attribuée à ces crucifix ! Le simple *énoncé* d'une concession aussi exorbitante eût d'ailleurs suffi à la rendre *suspecte.* Un décret de la S. C. des Indulgences, daté du 10 août 1899 et approuvé par Léon XIII, avait énuméré neuf Règles destinées à discerner les indulgences apocryphes des indulgences authentiques. La VI^e^ Règle était ainsi formulée : « *On regardera comme suspectes les indulgences plénières que l'on affirmera être accordées à ceux qui récitent seulement quelques paroles* (pauca dumtaxat verba), *sauf s'il s'agit d'indulgences* « *in articulo mortis* ». Or, dans le cas présent, il n'y a même pas de paroles à prononcer...

5° A supposer même (ce qui n'est pas prouvé), qu'un pape ait authentiquement accordé à un prêtre quelconque un privilège de cette nature, ce privilège peut certainement être révoqué soit par celui qui l'a accordé, soit par son successeur . une « interprétation » officielle donnée, soit par la Pénitencerie en 1929, soit par le Saint-Office en 1914 (*ex auctoritate Summi Pontificis*) met certainement fin à la concession telle qu'elle avait été entendue antérieurement.

6° Mais, — dernière question soulevée par notre correspondant, — y a-t-il pareillement révocation ou suppression du *gain* des indulgences (si ces indulgences ont vraiment existé...) par le moyen de l'usage des crucifix *déjà bénits ?* — Il faut répondre *oui,* sans hésitation. En effet, le « trésor spirituel » de l'Eglise, où sont puisées les indulgences, est à la libre disposition ou « dispensation » du pape en exercice, lequel, ayant le « pouvoir des clefs », peut ouvrir mais aussi fermer le trésor. Quelles que soient donc les indulgences accordées antérieurement à un objet, à une œuvre ou à une prière, le Souverain Pontife régnant est toujours libre de les restreindre ou de les supprimer, même si le pape prédécesseur les avait octroyées « sans limite de temps » ou même *in perpetuum.* Un pape défunt, ou qui a abdiqué, n'a plus de pouvoir sur le « trésor de l'Eglise ». Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer les diverses éditions des recueils officiels d'indulgences [5]. La préface souligne que toutes les concessions (générales) antérieures qui ne sont pas reproduites dans l'*Enchiridion* sont purement et simplement abrogées.

Pour ne parler que du *crucifix,* le Saint-Siège avait dû, dans le passé, intervenir à plusieurs reprises pour modérer ou restreindre certaines indulgences considérables qui y avaient été attachées. Déjà au début du XIX^e^ siècle, la S. C. des Indulgences et Reliques s'était occupée des faveurs considérables attachées à des crucifix, en vertu d'une concession personnelle obtenue de Pie VII, le 1^er^ juin 1804 [6]. Le pape lui-même, consulté à cet effet, diminua l'étendue de ces indulgences par un décret en date du 21 décembre 1819. Et plus tard, un décret de la S. Congrégation les déclara « apocryphes », décret qui fut approuvé par Pie IX le 14 avril 1856.

La VIII^e^ des Règles approuvées par Léon XIII en 1899 pour discerner les indulgences authentiques, proclame « qu'il faut rejeter comme *apocryphes* les indulgences publiées dans des tracts ou brochures, où l'on annonce, *à des conditions dérisoires,* des faveurs extraordinaires ou exceptionnelles ».

A. BRIDE.

BREVIAIRE EN LANGUE VULGAIRE

Q. — Un religieux-curé a, dans sa paroisse, une Communauté de Sœurs qui sont tenues à la récitation du Bréviaire, mais *en espagnol* (la langue du pays). Ce prêtre peut-il se joindre aux religieuses pour une récitation communautaire du Bréviaire en tout ou en partie, et considérer que par là il s'est acquitté de son obligation propre relative à l'office divin ?

R. — 1° Pour s'acquitter de l'obligation de la récitation de l'Office divin dans une *langue vulgaire* (autre que le latin), un prêtre latin doit jouir d'un indult, ou appartenir à certains groupes qui jouissent de cette autorisation.

2° Or le fait d'être curé ou aumônier d'une Communauté religieuse *n'agrège nullement* ce prêtre à la Communauté.

3° En conséquence le religieux-curé en question ne pourra pas, — sauf indult, — s'acquitter de son bréviaire autrement qu'en *latin,* et jusqu'à décision contraire du Saint-Siège. Cette décision n'apparaît pas dans le récent Code liturgique.

---

[5] Actuellement, le recueil officiel est intitulé *Enchiridion Indulgentiarum* ; il est publié par les soins de la S. Pénitencerie. La dernière édition est de 1952 ; les deux précédentes remontaient à 1950 et 1937.

[6] A côté de l'indulgence plénière à l'article de la mort, le crucifix permettait le gain de deux indulgences plénières par mois, de 7 ans et 7 quarantaines quand la bénédiction était donnée avec ce crucifix après une prédication, de 100 jours chaque fois qu'on récitait devant le crucifix 3 *Pater, Ave* et *Gloria,* 100 jours pour tous ceux qui le baisaient dévotement, sans parler des indulgences dites des « Stations de Rome » et du « Chemin de la Croix » en faveur du seul propriétaire de l'objet...

C'est cet ensemble qu'un consulteur qualifia le 31 mars 1856 « d'*aprocyphe* » et dont il ne fallait pas tenir compte : *Indulgentias de quibus supra minime attendendas utpote apocryphas.*

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Christiane FOURNIER. — **Le Christ et sa banlieue.** (14,5 × 19,5), 192 p., 9 NF. — Paris, A. Fayard, 1960.

Nos lecteurs qui ont atteint la quarantaine se souviennent sans doute de l'émotion soulevée par le livre du P. Lhande : *Le Christ dans la banlieue*, publié en 1923. Depuis cette époque, l'aspect de cette banlieue s'est bien modifié : quiconque entre à Paris par le rail où la route a remarqué « les grands ensembles » neufs et confortables qui ont pris la place des baraques et des taudis. Des villes importantes ont surgi offrant l'apparence du bien-être.

Mais la misère morale et religieuse n'a pas beaucoup changé : cette banlieue reste « la couronne d'épines de Paris », comme dit l'auteur. Dieu est absent de cette masse humaine ; l'antique petite église est conservée comme un vestige du temps passé, un point de repère pour les passants, mais à l'intérieur, quelle solitude !

Cependant pour faire pénétrer le Christ dans ce milieu si indifférent, il ne manque pas d'apôtres ardents, animés de la plus parfaite générosité : ils sont pauvres, le plus souvent ils n'ont pas d'église ni de presbytère, une baraque en tient lieu et le nombre de leurs fidèles est dérisoire. C'est par exemple le Père Jean, de la Pierre-qui-Vire, à L'Hay-les-Roses ; l'abbé Vignol, à l'Ile Saint-Denis ; le Père Joseph, à Noisy-le-Grand, au Camp du Hameau, fondé par l'abbé Pierre ; l'abbé Bousigues, à Bobigny et d'autres restés dans l'anonymat.

Or c'est leur histoire, leur vie, leur ministère que Chr. Fournier raconte dans ce livre ; elle est allée sur place les voir, leur a parlé et elle nous dit ce qu'elle a vu et entendu. Parmi tous les reportages si documentés et vécus qu'elle a déjà publiés, celui-ci mérite de figurer en bonne place.

Father FABER. — **Growth in Holiness.** Préface de Ronald Chapman. — In-8 de 372 p. — Londres, Burns and Oates, 1960.

Le P. Faber, premier supérieur de l'Oratoire de Londres, est un auteur qui mérite d'être mieux connu qu'à travers certaines boutades de Newman : « Quant à Faber, écrivait-il à Pusey, je n'ai jamais lu ses livres. » Dans la préface de cette nouvelle édition de « *Croissance en Sainteté* », Ronald Chapman remarque que toute l'œuvre du P. Faber a été écrite en sept ans — de 1853 à 1860 — qu'elle forme un tout cohérent et que le livre présenté ici peut être considéré comme le chapitre pratique où la théologie est appliquée à la vie. L'auteur s'adresse, non à des religieux cloîtrés, mais aux nombreux fidèles qui, dans le monde, s'efforcent de répondre aux exigences chrétiennes. Avec une grande expérience, il les guide par des chemins sûrs et traditionnels qu'il décrit sous des couleurs nouvelles : la poésie y trouve sa place, le cœur encadre davantage la sienne ; tout cela cependant d'une façon discrète : l'exposé paraît plus didactique que dans d'autres écrits de la même plume : c'est la carte du voyage spirituel du chrétien qui nous est montrée. Voici les différentes étapes de cette route, en autant de chapitres : 1° Vrais signes du progrès dans la vie spirituelle ; 2° Présomption et découragement ; 3° Comment tirer le meilleur parti des signes de progrès ; 4° L'esprit dans lequel nous servons Dieu ; 5° Ce qui nous retient, les obstacles au progrès ; 6° La conduite extérieure ; 7° La passion dominante ; 8° Notre état normal ; 9° La patience ; 10° Le respect humain ; 11° La mortification, notre vraie persévérance ; 12° L'esprit humain ; 13° L'esprit humain mis en déroute : 14° La paresse spirituelle ; 15° La prière ; 16° Les tentations ; 17° Les scrupules ; 18° Le rôle du directeur spirituel ; 19° Le regret permanent du péché ; 20° La juste vue de nos fautes ; 21° Les irréligieux et les élus ; 22° La vraie notion de dévotion ; 23° Le bon usage des faveurs spirituelles ; 24° Les distractions et leurs remèdes ; 25° La tiédeur ; 26° La ferveur ; 27° La discrétion.

Cette énumération laisse deviner combien ce guide peut rendre service. Chaque chapitre est clairement divisé, l'exposé est précis, l'analyse psychologique objective ; ce livre paraît plus adapté à la mentalité contemporaine qu'un ouvrage classique qui recouvre un peu le même sujet et qui figure aussi dans la même collection, l'*Introduction à la vie dévote*, de saint François de Sales. On est heureux que de tels ouvrages trouvent une nouvelle diffusion dans une collection — The orchard books — où sont rassemblés très opportunément, parmi plusieurs autres œuvres, la Règle de saint Benoît, les Fioretti de saint François d'Assise, les Confessions de saint Augustin, le Manuel des Ames intérieures du P. Grou, l'Abandon à la divine Providence du P. de Caussade. Les éditeurs mettent ainsi à la portée du lecteur anglais — sous une forme très soignée et agréable — de grandes richesses spirituelles.

Michel GASNIER, O. P. — Un officier français : **Le capitaine Gérard de Cathelineau (1921-1957).** — (12 × 19), 226 p., 7,50 NF. — Paris, Nouv. Editions latines, 1960.

Gérard de Cathelineau, descendant en ligne directe du promoteur de la révolte vendéenne, naquit à Paris en 1921 et après ses études secondaires au Collège Saint-Louis, il choisit la carrière des armes. La débâcle de 1940 retarda la réalisation de ses vœux : engagé au 1^er^ Régiment Français, il put prendre part à la libération de son pays, puis après, ce fut l'Ecole interarmes de Cherchell en 1944, l'occupation de la Sarre en 1945, où il épousa M^lle^ Colette Plassard ; il fit un premier séjour en Indochine, de 1947 à 1949, d'où il revint avec une blessure sérieuse et le grade de capitaine. Après plusieurs années de garnison en France, second séjour en Indochine, de 1954 à 1955, stage comme instructeur à l'Ecole de Bourg Saint-Maurice (Haute-Savoie) et en novembre 1956, c'est la Haute-Kabylie où il trouva la mort le 12 juillet 1957, dans une embuscade.

Tout cela n'est que l'extérieur d'une vie admirable de foi et de grandeur ; ce qui passionnera surtout c'est l'âme et le cœur de cet officier. Il les a livrés dans sa nombreuse correspondance et dans ses carnets intimes que l'auteur a largement mis à contribution pour nous permettre de regarder vivre avec profit cet exemple de droiture et de vie chrétienne, ce modèle d'amour conjugal et de père de famille, cette belle figure d'officier français.

M.-Th. LOUIS-LEFEBVRE. — **Un Prêtre, l'abbé Huvelin.** — In-8 de 368 p., 8 h.-t., 9,75 NF. — Paris, Lethielleux.

Nous avons longuement présenté à nos lecteurs en 1957 (p. 255-256) le contenu du livre très intéressant de M^me^ L.-L. sur l'abbé Huvelin. Tout en le recommandant chaudement, nous avions signalé quelques légers défauts de composition et de rédaction. L'auteur a effectivement amélioré son travail, et notamment de nouveaux documents sont venus enrichir sa rédaction antérieure. Le

volume se trouve ainsi augmenté d'une quarantaine de pages.

Ce bel ouvrage, dont la première édition a été couronnée par l'Académie française, contribuera beaucoup à faire connaître à la fois une figure remarquable du clergé français, et certains aspects peu connus du Père de Foucauld, en même temps que plusieurs personnages marquants qui furent en relations avec l'un ou l'autre. Il continuera donc d'être bien accueilli par des lecteurs nombreux et variés.

« Les mardis de Dar-El-Salam » : **Cahier Foucauld-Peyriguère.** — In-8 de 220 p. — Paris, Vrin, 1959.

Les « Mardis de Dar-El-Salam » (c'est-à-dire « de la Maison de la Paix ») sont une revue qui a commencé de paraître en 1951, et est l'organe d'un Centre d'Etudes situé au Caire. Le but de ce Centre est de travailler au rapprochement de l'Orient et de l'Occident, du christianisme et de l'Islam.

Le présent recueil constitue le 7ᵉ cahier, comptant pour 1958-1959. Rédigé à l'occasion du centenaire du Père de Foucauld, il contient un texte de l'ermite sur Jésus notre modèle et deux lettres inédites de lui, ainsi que plusieurs articles divers. Une note de Jacques Mercanton compare Pascal et le frère Charles dans leur manière de se représenter Jésus. Louis Massignon, dans un exposé extrait du bulletin « *Jesus - Caritas* », donne les détails intéressants sur Foucauld au désert. Une courte étude, traduite de l'arabe, sur la dévotion du frère Charles envers l'Eucharistie, est suivie de la conférence « désormais classique » où le Père Voillaume, dans le même bulletin, a défini l'apostolat silencieux des Petits Frères par l'amitié.

L'abbé J.-F. Six rappelle « le projet primitif d'une association de Prières du Frère Charles » en vue d'intéresser le plus grand nombre possible de personnes à la conversion des musulmans, et le Père Abd El-Jalil étend le sujet aux rapports des chrétiens et des musulmans aujourd'hui : il s'efforce de montrer comment peuvent s'aplanir les obstacles qui nuisent à la compréhension réciproque des deux confessions. Enfin, le tout se termine par le long « Testament spirituel du P. Peyriguère », ainsi dénommé parce que le Père ne l'a terminé que quelques jours avant sa mort.

Tous ces textes aideront à mieux connaître le Père de Foucauld, son esprit, son cœur et sa manière d'envisager l'apostolat.

Abbé HUVELIN. — **Le Regard du Christ.** Textes inédits réunis par M.-Th. LOUIS-LEFEBVRE. Préface du R. P. Carré, O. P. — In-8, 190 p., 8,50 NF. — Paris, Fayard, 1960.

« Un prêtre ! disait de l'abbé Huvelin Mgr Jouin, son curé de St-Augustin. Et je défie de le définir autrement, mais il le fut corps et âme ».

Cloué au confessionnal des jours entiers, il donnait pourtant beaucoup de temps à la prédication. « Même malade, il prêchait encore quatre fois en une journée ». (Ch. de Foucauld). Prédication improvisée dans sa forme, mais don d'une âme de prêtre, pleine de Dieu, servie par l'érudition exceptionnelle de l'agrégé d'histoire. Des équipes d'auditrices, dès le début de son ministère, décident d'être toujours quatre à noter cette parole « qui frappe », car elle est spontanée, pittoresque. Elles notent sur d'étroites et longues bandes de papier qu'elles dissimulent. Les 4 textes aussitôt confrontés, une reconstitution aussi fidèle que possible est fixée

L'abbé Huvelin parle encore. C'est un bienfait « Au vrai, il mourut d'amour. L'incroyable existence qu'il imposa à son corps délabré nous fait pressentir par quel feu consumant il était intérieurement brûlé ». On a recueilli de lui environ seize cents conférences ou sermons. Il y a là de véritables trésors. C'est là que Mme Louis-Lefebvre a puisé. Elle en fait 17 chapitres avec des titres qui en indiquent le contenu : la Vie, — Regard du monde, — Les trois regards de l'âme, — Connaissance de soi-même, etc. Il y avait chez l'abbé Huvelin une intériorité rare. Il savait renouveler les sujets qu'il abordait. Il lui est arrivé de prêcher devant l'auditoire le plus ingrat, formé de 300 jeunes garçons, qui, au début avaient envie de s'esclaffer en face d'un prédicateur qui paraissait si faible, si fragile, si peu apte à se faire entendre. Mais il parlait avec une telle conviction que les enfants sortaient de là transformés et transportés.

Il y a des richesses à puiser dans ce petit volume. On y apprendra à vivre et à penser « sous le regard du Christ ».

G. HUNERMANN. — **« Le rebelle obéissant. Trappiste et missionnaire ». Le P. François Pfanner, fondateur et abbé de Mariannhill.** — In-8, 264 p. 7,50 NF. — Ed. Salvator, Mulhouse, 1960.

Né dans le Vorarlberg, prêtre, curé de paroisse, aumônier, le héros de cette histoire entre à la Trappe de Mariawald, en Rhénanie, fondée par les trappistes alsaciens du Mont-des-Olives. En 1867, il est chargé par Pie IX de la restauration du célèbre monastère de Tre Fontane, aux portes de Rome. En 1869, il fonde un monastère en Bosnie, alors sous la domination turque.

En 1880, à l'appel de l'évêque de Grahamstown, il débarque en Afrique du Sud où il va fonder le monastère de Mariannhill, dont il sera le chef durant 30 années et qui sera la maison-mère d'une Congrégation aujourd'hui florissante. « Il se fraye, la hache à la main, un chemin à travers les arides épinaies d'Afrique, construit des bastions à Dieu, sous le feu du soleil tropical, et porte la lumière de la Rédemption dans les sombres villages cafres.

On le traita de rebelle. Il le fut dès sa jeunesse, contre l'injustice, le mensonge, l'idolâtrie de la lettre. On lui reprocha de se révolter même contre l'Ordre, car l'amour des âmes le poussa à adapter certains préceptes de la règle aux exigences de l'évangélisation des païens. Rebelle ? Il se soumit humblement au verdict de ses supérieurs et obéit silencieusement. Il fut aimé et incompris, loué et vitupéré, exilé, mais toujours noble dans ses plans grandioses, ses œuvres, ses souffrances.

« Nous avons vu ses fils spirituels, poursuit l'A., au Natal, au Transvaal, au Cap... Dans la solitude, la prière, la pauvreté, le zèle apostolique le plus pur, ils sont dignes de leur père. Ils ont son courage et sa joie.

Nous avons vu ses filles, les sœurs du Précieux Sang, vraies mères des enfants noirs, grandes bienfaitrices d'un peuple qui est méprisé et tenu à l'écart dans son propre pays, réduit à la mendicité sur un sol si riche d'or et de diamants. Elles portent la bonté dans un pays sans miséricorde et sans espoir ».

Cette biographie vivante et parsemée de curieuses anecdotes est capable de susciter l'enthousiasme et le courage chez les jeunes.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 7 februarii 1961
G. Michel, *vic. gen.*

Le gérant . C. Gaildraud

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)

VIENT DE PARAITRE :

Un nouveau film-disque
(Ed. P. F. C.)

LA PASSION

DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

Scénario et texte du R. P. PANICI, S. J.
Ancien Conférencier de Notre-Dame de Paris

PREMIERE PARTIE : Les Grands-Prêtres veulent supprimer Jésus — Trahison de Judas — La Pâque et l'Eucharistie — L'agonie de N.-S. — Arrestation et Jugement — Reniement de saint Pierre — Désespoir de Judas et repentir de saint Pierre.

DEUXIEME PARTIE : Jésus conduit chez Pilate, puis chez Hérode qui le renvoie au Gouverneur — Flagellation et Couronnement d'épines — Jésus condamné à mort — Portement de Croix — Crucifiement — Les sept paroles — La Mort de Jésus.

Deux films-fixes
en « Eastmancolor »

Illustrations de B. BARAY

Les deux films avec livret **20,70 NF**

Un disque microsillon
30 cm. - 33 t.

avec le R. P. PANICI (Commentateur)
un Récitant, les Compagnons de Jeu
et les Interprètes de la Passion
à Ménilmontant (Paris)
Musique d'A. TARTARIN

Le disque PFA 5007 **30,60 NF**

★

Envoi gratuit de catalogues détaillés sur demande

★

EDITIONS DU BERGER, 4, rue Cassette, PARIS-VI
C. C. P. Paris 3171-01

AUBES et TUNIQUES DE COMMUNIONS SOLENNELLES
Mlle THIEBAUD, 1, rue des Martelots — BESANÇON
Echantillons sur demande

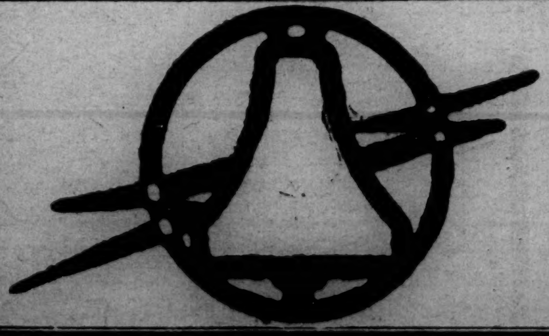

Sonneries Electriques de CLOCHES
BACH - METZ
A. BACH, Ingén. I.E.N.
Agence technique pour le Centre :
BEAUMONT (Clermont-Fd)
12, avenue de Clermont
(Puy-de-Dôme)

VITRAUX
Antoine BESSAC à Grenoble (Isère)
Maison de Confiance-Fondée en 1860
Travaux soignés - Prix raisonnables

le chauffage des églises
résolu par le
CALORIFÈRE A MAZOUT
AERCO
A AIR SOUFFLÉ
Nombreuses références

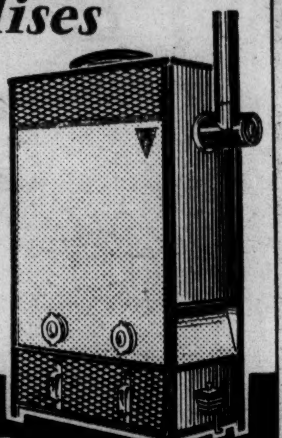

ETABLts **ENNCO** CONSTRUCTEURS
88, AV. A.-DUTRIEVOZ - TEL. 52.82.48
VILLEURBANNE (RHONE)

NOUS CONSULTER EGALEMENT POUR LE CHAUFFAGE DES ECOLES, CINEMAS, SALLES PAROISSIALES, ETC...

LA CHAISE RELIÉE
Nouvelle Conception
Solidité - Economie - Confort
G. BEGUE et FILS
à HAGETMAU (Landes)
Photos et tarifs sur demande

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES
Maisons DELANNOY - Vve RIF réunies
MASSON & Cie, Successeurs
38, rue St-Sulpice, **PARIS - VIe**

L'ALIMENTATION MODERNE
est néfaste à la santé
Equilibrez votre régime et restez en bonne santé en consommant chaque jour un ou deux pots de yaourt frais, préparé chez vous, avec les appareils et ferments Yalacta.

YALACTA 51, rue Lepic, PARIS
Belgique, 2-4, rue St-Pierre, Wasmes
Suisse, 11, rue du Marché, Genève
Canada, Monsieur Gaudin, 953, Av Dunlop, Montréal 8.
Italie, Monsieur Chiapparin, 5, via Umberto, Varallo (Province di Vercelli).

C'est le moment de commander

LA SEMAINE SAINTE

Scénario de M. le Chanoine TRIBOU
Photos de Terre Sainte
de M. l'Abbé HAMEL
Photos des nouvelles cérémonies prises
par J. FORTIER, à Cartignies (Nord)

« *...It is the best filmstrip that I have seen on Holy Week.* » (C'est le meilleur film-fixe que j'ai vu sur la Semaine Sainte).

R. P. Austin FLANNERY, O. P.
dans Revue « Doctrine and Life », Dublin

Trois films-fixes
en photographies couleurs

I. — Le deuxième dimanche de la Passion ou dimanche des Rameaux. — II. Jeudi Saint : Mémorial de la Cène du Seigneur. — Vendredi Saint : Mémorial de la Passion et de la Mort du Seigneur. — III. Samedi Saint : La Veillée Pascale.

Les 3 films en couleurs avec livret **51,30** NF

★

Catalogues détaillés envoyés gratuitement sur demande

★

EDITIONS DU BERGER, 4, rue Cassette, PARIS-VI
C. C. P. Paris 3171-01

TABLES DE CATÉCHISME
Empilable et juxtaposable
Breveté SGDG
Pas de modèle concurrent

S.E.B. 10, rue Louis Chaumontel, ANNECY (Hte-Savoie)
Fabrique tout l'ameublement pour collectivités, colonies, etc...

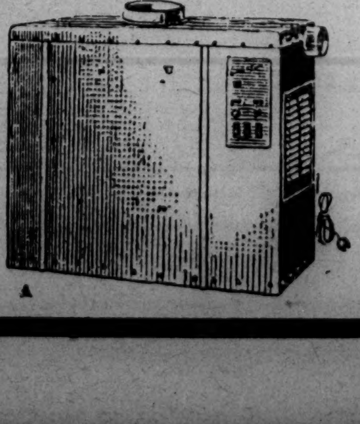

CHAUFFAGE DOMESTIQUE
à air pulsé
AERO-BRULEURS AUTOMATIQUES
EXCELSIOR
Ets GOULLIOUD
5, rue Saint-Fulbert, LYON
ou votre installateur habituel

SOURD-MUET-AVEUGLE

Crécelles
pour la Semaine Sainte

« Sourd-muet-aveugle fabrique des crécelles ; il ne sait faire que cela. L'unité : 4 NF. frco.

S'adresser à *M. le curé de Colombey-les-Deux-Eglises* (Hte-Marne). C. C. P. Châlons-sur-Marne 442-89.

En raison des frais de port, éviter de n'en commander qu'une seule. »

PASTORALE DES VOCATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

70e Congrès
de l'Union des Œuvres
Toulouse (4-8 avril 1961)

RENSEIGNEMENTS : Secrétariat, 31, rue de Fleurus, Paris-6e.

ADHÉSIONS : Secrétariat Union des Œuvres, 1, Pl. Stes-Scarbes, Toulouse (Hte-Garonne). C.c.p. Paris 17.782.54.

Avant le 6 mars !

RETRAITES

Notre-Dame du Cénacle
Paray-le-Monial (Saône-et-Loire)
5, rue du Onze-Novembre
Téléph. 2.53

Demander la liste des Retraites, pour Jeunes Filles, Dames ou Religieuses, en 1961.

LIVRES REÇUS

« Académie d'Education et d'entr'aide sociale » : *Jeunesse 60* (14 × 19), 112 p., 3,75 NF. Paris, Spes, 1960.

Et. DELARUELLE, Jh. PERRET, Cl. ROFFAT. *S. François de Sales, maître spirituel* (14 × 19), 104 p., 4,65 NF. *Ibid.*

Syndicalisme et organisation professionnelle : 37e Semaine sociale du Canada (16 × 24,5), 244 p. Montréal, Edit. Bellarmin, 1960.

Jean MADIRAN. *Technique de l'esclavage* (13,5 × 21), 80 p. « Itinéraires » : n° 46 et 48.

M. LIESEL. *Die Liturgien der Ostkirche*, relié (14 × 21), 284 p., 12 h.-t., 22,80 DM. Fribourg, Herder, 1960.

Adriano CERVIA. *Unica persona mistica.* (12,5×17), 196 p., 550 lire. Edit. Mondo megliore, Rocca di Papa (Italie), 1960.

A. PASINI, A. MAGGIALI. *Ego elegi vos.* (12×17,5), 488 p., 950 L. Rovigo. Istituto padano di Arti grafiche, 1960.

Th. SUAVET, *Prières d'espérance* (14 × 19), 160 p., 4,50 NF. Edit. Ouvrières, 1960.

Qu'attendons-nous du Concile ? (13,5 × 21), 156 p. « La Pensée Cathol. », Bruxelles.

M.-M. PHILIPPON, O. P. *L'Evangile du Père* (14 × 19), 72 p. Paris, Edit. St-Paul.

Hippolyte HONORÉ. *Plans nouveaux de sermons* (14 × 19), 7,50 NF. Mulhouse, Edit. Salvator.

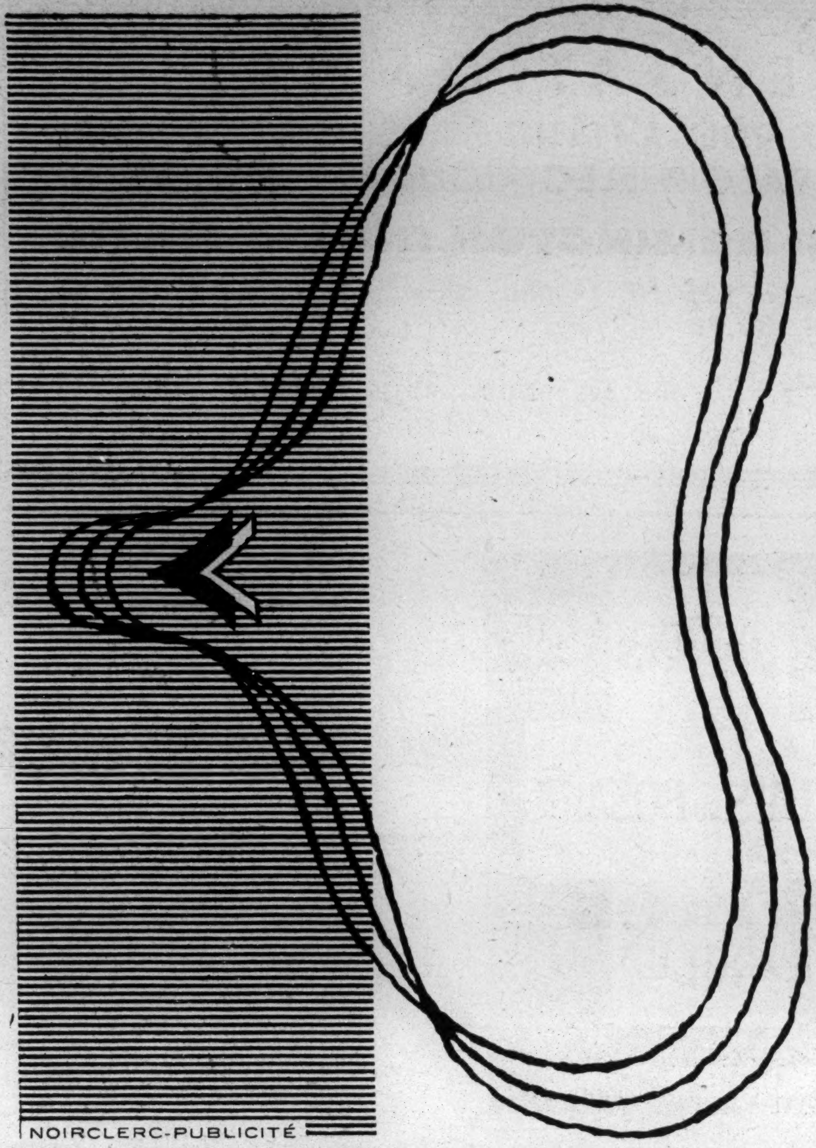

BOUYER

- assure la bonne diffusion de votre parole

- Installateurs dans toute la France

notice n° 17 sur demande

B.P. 2 Montauban (T. et G.) Tél 63-18-80
8 rue du Dôme, Paris XVIe - PASsy 70-34

SONORISATION D'EGLISES

BOUYER
ELECTRO ACOUSTIQUE
MAMIAS
DISTRIBUTEUR SPÉCIALISTE

MAMIAS – 30 années d'expérience dans :

★ SONNERIE ELECTRIQUE DE CLOCHES
★ MISE SUR BILLES ET BEFFROIS
★ HORLOGE MONUMENTALE « **MAMIAS** »
★ SYNCHRONISATION DE L'HEURE AVEC L'HORLOGE DE L'OBSERVATOIRE PAR RECEPTEUR « **SYNCHRONEX** »
LABEL CRÉATION 1960 – XIe SALON INTERNATIONAL DE L'HORLOGERIE – BESANÇON
★ CLOCHES NEUVES ET REFONTE

MAMIAS - GAGNY (S.-&-O.) – **Tél. 927.19.38**

SENSATIONNEL

LE FAMEUX **ROLL-A-MATIC** EN ECHANGE DE VOTRE ANCIEN RASOIR ELECTRIQUE pour **89,95** NF

RASOIR REMINGTON ROLL-A-MATIC

Prix Commerce : **125** NF. - Prix clergé sans Reprise : **106** NF avec Reprise : **89,95** NF net. — Envoi Franco par

TÉLÉ-VILLAGES, 17, rue des Ecoles, TRIE-CHATEAU, (Oise)

C.C.P. 5192-11 Paris *TEL. : 40* *Boîte Postale N° 5*

LOURDES

PALAIS DU ROSAIRE
MAISON CATHOLIQUE

LISIEUX

Objets de piété

Plus de 250.000 personnes ont visité au cours de l'été 1960 l'Exposition saint Louis à la Sainte-Chapelle de Paris.

Comment expliquer, après sept siècles, ce prestige et ce pouvoir de séduction ?

Louis IX a sanctifié la fonction de roi. Ne serait-il pas le premier saint d'Action catholique ?

Paul GUTH

présente

SAINT LOUIS

Roi de France

256 pages, dont 48 en héliogravure et 16 en offset, reliure éditeur **16,50** NF

BLOUD & GAY